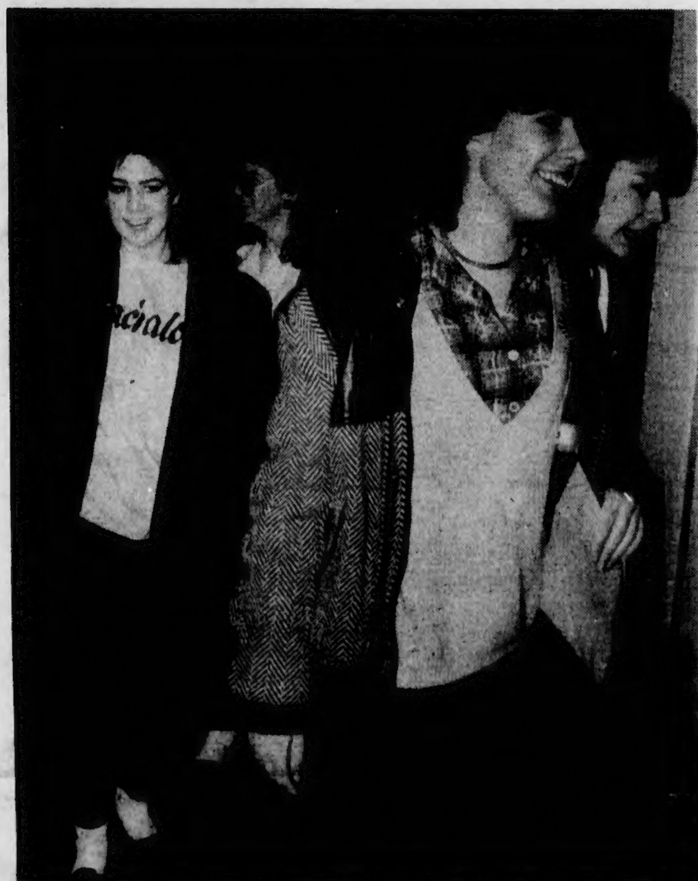
LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 nº 50 Saint-Boniface, du 18 mars au 24 mars 1988


photo: Laurent Gimenez

Les quelque 500 élèves qui ont profité de la journée portes ouvertes au CUSB venaient de différentes écoles françaises et immersion de toute la province.



La Liberté, symboliquement, a tenu à faire coïncider le 75e anniversaire de sa fondation avec l'arrivée du printemps.

Notre section spéciale s'étend de la 10 à la 19.

Des villages, mais surtout des gens

Villages. Un nom simple, qui résume parfaitement la nouvelle série que nous lançons cette semaine dans La Liberté. Avec Saint-Pierre-Jolys en vedette.

Une fois toutes les deux semaines, une page du journal sera consacrée à un village franco-manitobain. Le but: tenter de comprendre, de cerner l'esprit d'une communauté.

Tenter aussi de voir comment cette communauté envisage son avenir, et de quelles armes elle se dote pour en affronter les défis.

Nous rencontrerons les gens qui habitent dans ces villages et qui les font vivre: les décideurs économiques et les élus; les autres aussi, ceux qui, à leur façon, souvent dans l'anonymat, apportent aussi leur pierre à l'édifice.

Au fil des semaines défileront donc des villages, de toutes les régions du Manitoba, tous plus différents les uns que les autres. Chacun avec ses problèmes. Chacun avec ses projets et ses ambitions. Chacun avec son propre niveau de développement et avec ses propres choix pour l'avenir.

La série débute en 9

Pour cette série **Villages**, la collaboration de la société de développement régional Eastman et de son directeur général, Charles Gauthier, nous sera précieuse. Depuis 20 ans, Eastman travaille étroitement avec une quinzaine de municipalités rurales et de villages pour aider au développement économique local.

Eastman, ce sont des conseils techniques et financiers de tous ordres, des études de marché à la demande, des stages d'initiation à l'entreprenariat, des profils communautaires par village, et bientôt une bibliothèque d'affaires.

Le tout disponible gratuitement pour les gens qui veulent se lancer en affaire et qui résident dans une des municipalités membres de la société.

Pour les villages situés à l'Ouest de la province, comme Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude ou Somerset, c'est avec l'aide de la société de développement Pembina Valley que nous travaillerons. Mais là encore, c'est aux résidants que nous donneront d'abord la parole.

Laurent GIMENEZ


photo: Bernard Bocquel

100 ans

La doyenne des Soeurs Grises au Manitoba, vient de fêter son centenaire. Bernard Bocquel l'a rencontrée. À la 2.

Le Collège table sur les sciences

Le rêve de Roger Legal, vice-recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface? Que l'équipement de pointe du département des sciences ait séduit un maximum des quelque 500 élèves de 11e et 12e qui ont visité le Collège le 10 mars.

Roger Legal est un peu inquiet du très grand nombre d'étudiants qui s'inscrivent en éducation. Cette année, ils sont 387, sur un total de 747 étudiants.

La répartition dans les autres disciplines est la suivante: arts: 231; sciences: 59; collège communautaire (*secrétariat bilingue et administration des affaires*): 70.

«C'est normal que les étudiants francophones se dirigent vers l'éducation, reconnaît le vice-recteur. Avec la progression de l'immersion, ils sont assurés d'un débouché, et rémunérés entre 26 000$ et 27 000$ dès la première année».

«Nous faisons beaucoup d'efforts du côté du départements des sciences, pour tenter de contrer un peu cette habitude des Franco-Manitobains de négliger le secteur scientifique», ajoute Roger Legal.

L.G.

L'éducation bouge aussi en régions.

- À Sainte-Agathe, p. 5.
- À Saint-Claude, p. 19.
- En province, p. 5.

La certitude tranquille



Bernard BOCQUEL

La douceur des traits de son visage plein annonce une profonde gentillesse. Tout de suite, on comprend l'étendue de la paix intérieure qui conduit Soeur Pauline Pulvermacher.

D'abord, la centenaire croit qu'elle n'a pas mérité toute l'attention obtenue à l'occasion de son anniversaire. On est tenté de penser qu'il s'agit là d'une modestie de mise. Mais on saisit très vite que l'ancienne supérieure de l'Hospice Taché est aussi humble que patiente.

«J'ai toujours voulu faire la volonté de Dieu... Non, je n'ai jamais eu de raison de penser que je deviendrais centenaire. Pour moi, cela n'a pas d'importance. Quand on fait le meilleur qu'on peut, ça n'importe pas combien de temps on vit».

Beaux souvenirs

Pauline Pulvermacher ne connaissait pas les Soeurs Grises avant que sa famille s'installe en Saskatchewan en 1906. Au Canada, avait appris son père, il existait plus de possibilités d'avenir qu'aux États Unis.

Pourquoi est-elle entrée au couvent à la Maison provinciale de Saint-Boniface en 1909? «J'aimais les Soeurs Grises car elles étaient gentilles et charitables... Je suppose que le Bon Dieu a aidé à me donner la vocation, car j'ai toujours été heureuse comme Soeur Grise... Est-ce que j'ai bien répondu à votre question?»

Soeur Pulvermacher s'inquiète de fournir des réponses justes. A-t-elle des défauts? «Oui! (*petit rire, suivi d'une pause de réflexion*). Mais c'est dur de dire lesquels. Les autres pourraient en parler mieux que moi».

Pourrait-elle évoquer quelques beaux souvenirs? Là, plus d'hésitations. «J'ai toujours été prête à aider les enfants. C'était une chose naturelle pour moi». En 1917, Soeur Pulvermacher devient institutrice à l'orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg.

Elle qui est orpheline de mère depuis l'âge de 9 ans se souvient. «Je voulais les voir heureux. Je voulais leur donner le meilleur que je pouvais. Parce que je les aimais».

À la fin des années 30, pendant son mandat comme supérieure de l'Hospice Taché, elle collabore avec Béatrice St-Amant pour assurer l'ouverture de la première maison pour enfants épileptiques, aujourd'hui connue sous le nom de Centre St-Amant.

«Non, la maison n'a pas été difficile à fonder. J'ai toujours essayé de faire la volonté du Bon Dieu. Je pensais que c'était ça la volonté du Bon Dieu».

Son désir si fort d'aider les enfants nécessiteux tient-il à la perte précoce de sa mère? «C'est une question à laquelle je ne peux pas répondre. Je ne sais pas... J'ai toujours aimé la vie. Jamais je n'ai pensé que je voulais mourir pour me sauver des peines... J'ai manqué ma mère beaucoup, mais seulement, je ne pouvais rien faire pour arranger ça».

Durant ses 76 années de vie religieuse, Pauline Pulvermacher a été témoin de bien des changements dans l'Église. «Je pense toujours que les archevêques et les prêtres savent mieux que moi pourquoi des changements ont été faits. Je suis sûre qu'ils ont agi selon leur conscience».

Voilà à peine cinq ans, Soeur Pulvermacher visitait encore des patients au Centre hospitalier Taché. Aujourd'hui, elle se déplace plus difficilement. «Il ne me reste guère plus que la prière. J'essaie de profiter au maximum des lectures spirituelles. On parle avec le Bon Dieu. Il nous répond et on comprend autant que possible ce qu'il veut de nous».

«Il veut que je vive ma vie de Soeur Grise aussi parfaitement que possible. Ça veut dire garder ma règle et s'arranger avec nos compagnes aussi bien que possible».

«Je pense que j'ai eu une vie que Dieu voulait que je vive. C'était une très bonne vie, j'en remercie Dieu... Une bonne vie, c'est quand une personne respecte les commandements de Dieu et est aussi charitable que possible».

La mort? «J'essaie toujours d'être prête. La seule chose, c'est d'être prête. Il n'y a rien qui me tourmente.»

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Soeur Pauline Pulvermacher. «Me placer sous la croix? Certainement, c'est une bonne place où se trouver... Aimer le Bon Dieu toujours plus et mon voisin encore mieux. C'est ça que je voulais faire avec ma vie».

VITE LU, VITE SU

Saint-Pierre-Jolys — La division scolaire de la Rouge devra dépenser près de 1 000$ pour réparer les dégats commis à l'Institut collégial Saint-Pierre le 5 mars.

Ce jour-là, un ou plusieurs individus se sont introduits dans l'école et ont vidé trois extincteurs. Selon Ronald Perron, il faudra de 80 à 100 heures de travail pour remettre les choses en ordre.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 3 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Les francos ne sont pas un monopole

S'il y a deux choses qui doivent se dégager durant cette campagne électorale, c'est que l'avenir de la francophonie n'est pas lié au succès d'un seul parti politique. Et qu'on ne peut plus remporter des élections sur le dos des francos.

Depuis le régime d'Ed Schreyer, le NPD se flatte d'être le seul parti au pouvoir qui a à coeur le respect des droits des francophones. À un tel point qu'Ed Broadbent, le chef des néos fédéraux, a osé affirmer que, parmi les perdants suite à la défaite du gouvernement de Howard Pawley, les francophones figurent en bonne place.

Voilà un commentaire qui vaut certainement celui de John Turner en août 1984. Vous vous en souvenez sans doute. Lors du débat télévisé des chefs, John Turner, premier ministre à l'époque, avait affirmé que la population du Manitoba diminuait parce qu'il y avait trop de chômage. Une affirmation gênante puisque c'était le contraire qui était vrai.

Si en 1984, John Turner a pu, par la suite, s'excuser en disant qu'il avait été mal conseillé, on ne peut en espérer autant d'Ed Broadbent. Pour la simple et bonne raison qu'il y a tout un mythe entourant les néos et les francos.

ÉDITORIAL

Pourtant la réalité est tout autre. Dans le dossier des services en français, c'est la Cour suprême du Canada qui a tranché. En matière scolaire, ce sera la Cour d'appel du Manitoba. Au-delà des tribunaux, c'est uniquement de la cuisine politicienne.

Que le prochain gouvernement manitobain soit conservateur, néo, libéral ou un mélange des trois, peu importe. La francophonie fera son petit train de chemin malgré les élus et malgré l'inertie d'une fonction publique récalcitrante.

Car, les militants francos, et il y en a l'intérieur des trois partis politiques, démontreront, on l'espère, qu'aucun parti politique n'a le monopole de la francophonie.

En faisant valoir aux Gary Filmon du monde, ces élus qui veulent diriger la province du milieu, qu'ils ne peuvent pas se permettre d'évoquer la bigaouette du bilinguisme pour gagner des voix. Comme l'a appris Larry Grossman, l'ancien chef des conservateurs ontariens l'année dernière.

Lucien CHAPUT



LES SAINTS PATRICK

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — On saura d'ici deux semaines si le promoteur Alain Hogue aura le feu vert pour la construction de deux tours de sept étages le long de la rive de la rivière Rouge dans le nord du Vieux Saint-Boniface.

On se souvient que l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface s'était opposée au projet de 11 millions de dollars. Après que la ville avait donné son accord de principe au changement de zonage nécessaire pour la construction, l'Association a décidé de poursuivre la ville de Winnipeg devant les tribunaux.

2 semaines

Lors du procès, lundi 14 mars, l'avocat de la ville de Winnipeg a concédé que le changement de zonage ne pouvait pas être adopté avant de modifier le Plan Winnipeg, donnant ainsi raison à l'Association des résidants.

Le juge Sidney Schwartz devrait rendre une décision dans le cas d'ici deux semaines. D'après Guy Savoie, conseiller de Taché, si l'Association gagne le procès, la ville fera vraisemblablement appel.



Winnipeg — L'exposition «De l'oeil au cerveau» est offerte jusqu'au 1er avril au Children's Museum (*109, avenue Pacific*).

Les 19 et 20 mars, l'activité s'appelle «Comment je vois les choses». Pour les précisions: Rolande Wolensky au 957-0005.

Saint-Jean-Baptiste — «Le manoir de Saint-Jean-Baptiste aura sa cuisine», affirme René Dupuis, vice-président du comité du manoir.

«On est sur le point d'atteindre notre objectif de 60 000$, explique-t-il. Et on vient de faire une demande au ministère du Logement pour obtenir une subvention d'un montant égal».

Au mois de février, le gouvernement provincial a annoncé qu'il allait financer entièrement la construction de huit nouveaux logements au manoir

Le gouvernement a également accepté de construire une caféteria-cuisine dans le manoir, à condition que la commuanuté prenne en charge le financement. René Dupuis est alors allé de porte en porte pour récolter l'argent nécessaire.

La question qui se pose maintenant est: quand les travaux vont-ils commencer? «Le projet sera certainement un peu retardé, à cause du changement de gouvernement et des élections», prévoit René Dupuis.

LETTRE

Éditorial

M. le rédacteur,

«Et si maintenant» c'est le congrès des États généraux de la francophonie des 4, 5 et 6 mars 1988 qui a inspiré Lucien Chaput à écrire l'éditorial dans votre numéro du 11 mars au 17 mars, ce congrès aura été le plus fécond — et le dernier.

Lucien Paquin
Saint-Boniface
le 14 mars 1988

LETTRE

«Les jeunes n'acceptent pas la responsabilité de l'échec des États généraux»

Mme la présidente du Comité organisateur des États généraux

C'est suite à l'article «Des erreurs de parcours» qui a paru dans La Liberté du 11 mars 1988, que je m'empresse de vous écrire au nom du Conseil jeunesse provincial inc. (CJP).

Premièrement, les États généraux sont finis. Il semblerait qu'il n'y avait pas autant de participants qu'on espérait, donc maintenant on va essayer de blâmer d'autres organismes pour l'échec.

Deuxièmement, j'inclus une copie de l'entente signée entre les États généraux et le CJP, le 31 août 1987. Cette entente décrit les cinq responsabilités du CJP aux États généraux. Les cinq tâches ont été accomplies.

Troisièmement, bien que je siégeais au comité organisateur et que notre directeur général siégait au comité du congrès, nos commentaires ou suggestions n'ont pas tous été considérés, encore moins adoptés. Des suggestions comme:

— trente dollars pour le congrès c'est trop cher pour les jeunes — il faut que ça coûte moins cher.

— faudrait s'entendre avec les commissions scolaires et fournir le transport pour les jeunes des centres ruraux.

— les bénévoles de la fin de semaine (*surtout les jeunes*) ne devraient pas payer pour travailler.

— faudrait avoir un programme pendant la fin de semaine qui vise spécifiquement la jeunesse; un programme développé et conçu pour les jeunes.

— rencontrer l'Association des directeurs d'école pour discuter du recrutement des élèves.

Cependant, pour une raison ou une autre, les suggestions des dirigeants du CJP n'ont pas été écoutées. De plus, on nous a toujours dit que les États généraux n'étaient pas le congrès des organismes — mais les organismes étaient surtout des spectateurs, des écouteurs sensibles aux besoins des Franco-Manitobains.

Maintenant, le congrès est fini et au lieu de blâmer les vrais responsables du fiasco, on cherche à blâmer d'autres organismes et d'autres individus. Vous devriez avoir honte!

Sachez que nous croyons que nous avons fait notre part et même plus. Vous montrez très bien l'exemple en critiquant plutôt qu'en consultant, discutant et remerciant.

Ce n'était pas notre intention de faire publier cette lettre mais puisque vous nous avez accusés publiquement, on se défend publiquement.

Soyez assurer, Madame Blanchette, que nous n'acceptons aucunement la responsabilité de l'échec des États généraux.

Aline Taillefer
Président du CJP
Saint-Boniface
le 15 mars 1988

L'avenir du Parlement jeunesse est justifié

Comme jeune, croyez-vous qu'on ne donne pas assez de valeur à vos opinions? Certains adultes manquent-ils de confiance à votre égard? Si vous avez répondu «oui» à l'une de ces questions, vous serez sans doute intéressés au Parlement jeunesse franco-manitobain.



Colette BRIN

Personnellement, j'ai participé depuis quatre ans aux sessions annuelles de ce Parlement. D'après mon expérience, j'ai pu voir à chaque année une progression dans l'organisation ainsi que le déroulement de cet événement.

Le premier ministre sortant, Christian Molgat. Satisfait de la qualité des débats.

En 1983, lorsqu'un groupe d'élèves fondèrent le Parlement jeunesse, ils fonctionnaient avec un budget d'environ 440$. Une quarantaine d'élèves s'étaient retrouvés à l'Hôtel de ville de Saint-Boniface pour la fin de semaine. C'était le premier parlement jeunesse qui se déroulait entièrement en français.

Alberta

Cinq ans plus tard, un budget d'environ 3000$ cette fois, le Parlement a regroupé plus de 80 élèves, la fin de semaine dernière. Parmi ses députés, une quinzaine d'élèves d'écoles rurales. En plus, deux jeunes de l'Alberta se sont joints à nous, avec l'espoir de peut-être lancer un tel parlement dans leur province.

Il faut souligner que l'organisation a été assuré entièrement par des jeunes. Le cabinet du Parlement, élu chaque année à la fin de la session, s'occupe des démarches nécessaires pour assurer le succès de la session suivante. C'est un travail bénévole qui commence dès le mois de septembre. Et qui s'achève au mois de mars, quand a lieu la session à l'Hôtel de ville de Winnipeg(1).

L'atmosphère qui règne en chambre lors des sessions a une qualité particulière. J'ai remarqué, comme d'autres, que les jeunes s'encourageaient mutuellement à se prononcer d'une façon ou d'une autre. Et malgré les ardents débats, les députés redevenaient amis à la sortie de la salle.

Les raisons de cette expérience, malgré l'évolution du Parlement jeunesse franco-manitobain, demeurent les mêmes qu'en 1983. Il s'agit moins d'entraîner les jeunes en politique que de les motiver à s'exprimer et à s'engager, tout en suivant la procédure parlementaire.

D'après les commentaires relevés la fin de semaine dernière, il faudra peut-être songer à allonger la session l'année prochaine. Ce qui est sûr, c'est que le Parlement jeunesse est solidement établi après cinq ans de succès considérable et qu'il existera sûrement pour plusieurs années à venir.

(1) *Le nouveau cabinet élu est formé de: Chantal Berard, premier ministre; Christian Molgat, président de la Chambre; Tamara Miller, vice-premier ministre; Denis Guénette, adjoint au président; Dorothea sborne, leader de la Chambre; et quatre ministres: Micheline Lafond, Donald Legal, Denis Prieur et Joël Marcoux.*

VITE LU, VITE SU

Francofonds — Le «United Way» des Franco-Manitobains a deux nouveaux membres à son conseil d'administration: soeur Berthe Alarie des Filles de la Croix et Hubert Bouchard, comptable agréé, de La Broquerie.

Le mandat des conseillers est fixé à deux ans. Ils remplacent Paul Vielfaure de La Broquerie et soeur François Carignan, des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Les nominations à Francofonds sont effectuées par un Comité permanent, formé du juge en chef de la Cour d'appel, Alfred Monnin; du recteur du CUSB, Paul Ruest; et de l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault.

Le président de Francofonds est Armand Bédard. Les autres membres sont: Jean-Marie Taillefer, Madeleine Lafond, Edmond Labossière, Me Guy Jourdain, Yolande Dupuis, l'abbé Rodrigue Bouchard et Lise Mulaire-Rémillard.



photo: Laurent Gimenez

L'espace d'une journée, les enseignantes et enseignants des écoles élémentaires franco-manitobaines sont passés de l'autre côté des bureaux. Le groupe des professeurs de 4e année réunissait, de gauche à droite: au premier plan, Rachel Roy (école Lavallée), Jacqueline Mireault (Sainte-Agathe), Nicole Marion (école Taché), Béatrice Ritchot (Saint-Pierre-Jolys), Jeanne Landreville (école Précieux-Sang); au second plan: Yvonne Legal (Saint-Pierre-Jolys), Lillian Charrière (Notre-Dame-de-Lourdes), Jeanne Jamault (école Lavallée), Yvette Collet (Saint-Norbert), Lucille Verlet (école Taché) et Richard Bérubé (école Lacerte).

Les directeurs veulent échanger sport et culture

Un programme d'échanges sportifs et culturels entre les écoles franco-manitobaines pourrait voir le jour avant la fin du mois de juin.

Léo Robert, président de l'Association des directeurs (trices) des écoles élémentaires franco-manitobaines, a annoncé le projet à la suite d'une rencontre qui a réuni 160 enseignants d'écoles franco-manitobaines, le 11 mars à l'école Lavallée (*Saint-Vital*).

C'est la première fois qu'une telle réunion avait lieu. Elle avait deux buts: permettre aux enseignants des différentes régions de créer des liens, et leur donner l'occasion d'échanger leurs expériences et de réfléchir ensemble à leurs problèmes communs.

«Les enseignants avec qui j'ai parlé ont vraiment été très contents de leur journée, explique Léo Robert. On répétera l'opération, au moins une fois par an, et plus si les enseignants en font la demande».

Les directeurs d'école ont aussi promis de tout faire pour favoriser le recrutement de personnel spécialisé bilingue dans les écoles (*orthophonistes, pyschologues, etc.*).

L.G.

(1) *Le comité exécutif de l'association est composé des personnes suivantes: Léo Robert (La Rouge), Renée-France Labossière (Saint-Boniface), Michel McDonald (Norwood), Normand Boisvert (Saint-Vital), Marie Savard (Laurier), Paul Cenerini (La Montagne), Henri Bisson (La Seine).*

LA ROUGE

L'immersion fait surface à Sainte-Agathe

Un programme d'immersion pourrait voir le jour à l'école Sainte-Agathe dès le mois de septembre 1988, en plus du programme français.

La proposition a été formulée le 10 mars par le comité consultatif mis sur pied au mois d'octobre pour étudier la programmation dans les écoles de la Rouge.

C'est au cours d'une assemblée publique à Sainte-Agathe que les membres du comité ont évoqué, devant la cinquantaine de parents présents, la possibilité de créer un programme d'immersion maternelle à 6 à l'école Sainte-Agathe.

«Il ne s'agit pas d'imposer une solution aux gens», précise Ronald Perron, directeur général de la Rouge et membre du comité consultatif. «Ce n'est qu'un scénario possible, et les réunions publiques sont justement faites pour que les gens discutent et qu'on puisse recueillir leur input».



Guy Gagnon, représentant de Sainte-Agathe à la commission scolaire de la Rouge. L'hypothèse de classes combinées pour les plus petites années ne serait pas exclue, étant donné le nombre relativement restreint d'élèves à l'école Sainte-Agathe (120).

D'après Gisèle Barnabé, parent et enseignante à l'école Sainte-Agathe, la réaction des personnes présentes à été plutôt positive. «Les gens étaient très soulagés qu'on ne propose pas du supprimer le programme français actuel (*maternelle à 9*)», explique-t-elle.

Question

«Pour ma part, je pense que la création d'un programme d'immersion serait la meilleure solution pour Sainte-Agathe, poursuit Gisèle Barnabé. La clientèle de l'école est très mêlée, avec environ 40% d'anglophones. Alors c'est très difficile d'avoir un niveau homogène, surtout en 1er et 2e année».

Guy Gagnon, commissaire d'écoles pour Sainte-Agathe, est lui aussi très favorable à la proposition. Il remarque cependant que plusieurs parents se sont inquiétés de savoir ce que deviendraient les élèves d'immersion après la 6e année.

Devraient-ils s'inscrire au collège de Saint-Jean-Baptiste pour continuer en immersion? Ou auraient-ils la possibilité d'intégrer le programme français à l'école Sainte-Agathe?

Une question à laquelle le comité consultatif devra répondre lorsqu'il formulera ses recommandations devant la commission scolaire, peut-être dès le mois d'avril.

En attendant, le comité va poursuivre ses réunions publiques: le 21 mars à Saint-Pierre-Jolys, le 23 à Saint-Jean-Baptiste et le 24 à Letellier.

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

Saint-Malo — Un déjeuner-buffet se tiendra ce dimanche au Restaurant Normand, de 10h à 14h, pour aider au financement de l'Atelier de la Rivière-Rouge.

C'est le propriétaire lui-même qui préparera le repas, et les Filles d'Isabelle assureront le service. Le prix du repas est fixé à 5$.

La soirée de chansons à répondre qui s'est déroulé le 12 mars a permis de recueillir un peu plus de 2 000$. Entre 300 et 350 personnes ont participé à la soirée. Quant au «poker derby» organisé le 13 mars, il a généré un profit d'environ 400$ (*une centaine de participants*).

Tout cet argent servira au financement du nouvel Atelier de la Rivière-Rouge. Les travaux sont presque finis, mais il manque encore 30 000$ (*on compte aussi une dette de 30 000$*).

L'atelier donne actuellement du travail à 34 handicapés mentaux.

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenue ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

□

Somerset — 340 personnes ont participé à la soirée boîte à chansons organisée à la salle communautaire de Somerset le 12 mars.

Il s'agissait d'une boîte à chansons pas tout à fait comme les autres, puisqu'une bonne partie des 23 musiciens et chanteurs étaient d'anciens élèves ou professeurs de l'Institut collégial de Somerset.

«Tout le monde a été très impressionné par la qualité du spectacle et le professionnalisme des artistes», confie Lorraine Girouard, secrétaire de l'école depuis 1968.

L'Institut collégial de Somerset fête son 25e anniversaire cette année. Trois journées portes ouvertes auront lieu les 20, 21 et 22 mai. On pourra notamment visionner la cassette vidéo sur laquelle a été enregistrée la boîte à chansons du 12 mars.

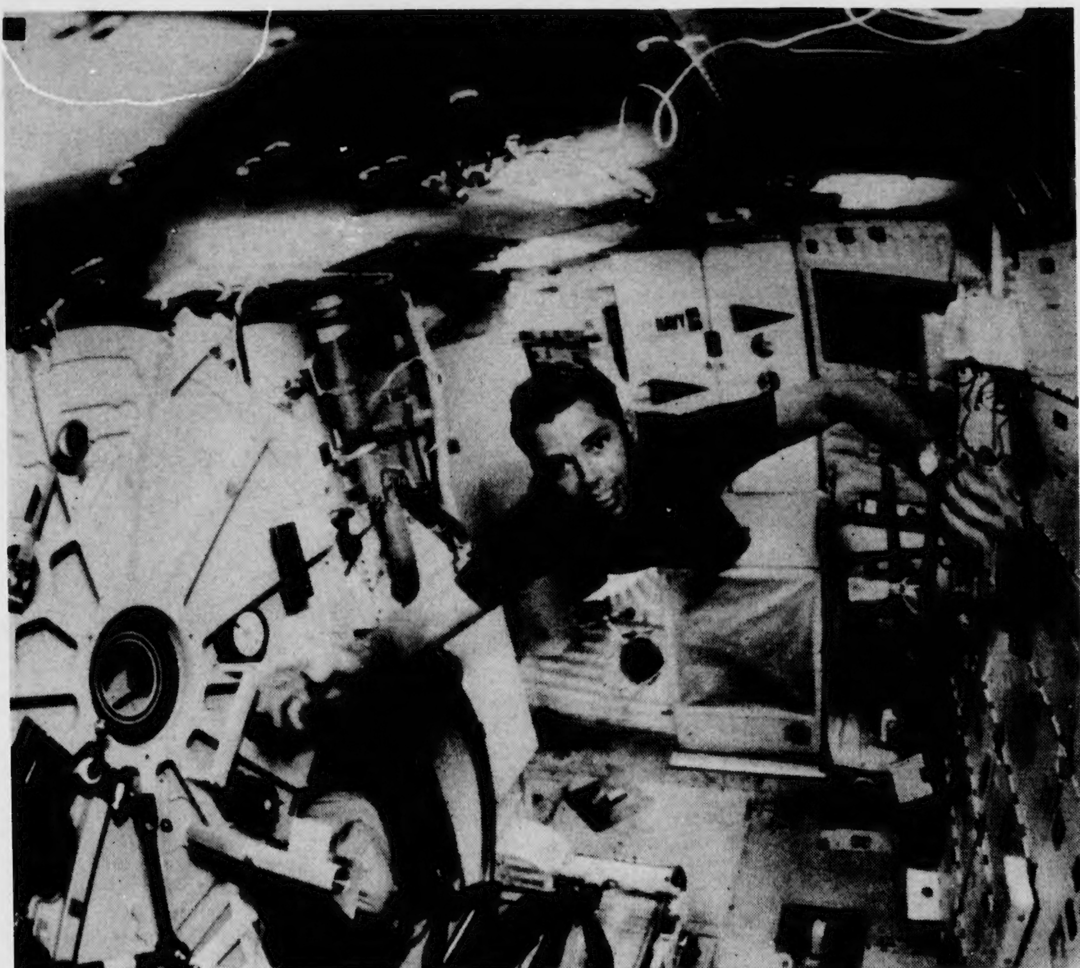
□

Saint-Adolphe — 75 ans, ça se fête. Et c'est ce que feront les paroissiens de Saint-Adolphe dimanche 24 avril.

Une messe d'action de grâce et un grand poulet barbecue sous une tente qui peut accueillir de 250 à 300 personnes souligneront le 75e anniversaire de la construction de l'église, restaurée et renouvelée durant les trois dernières années.

Le comité d'organisation de la fête est composé de: l'abbé Edouard Bonin, Joseph Brodeur, Marcelle Doyle, David Milette, Huguette Phaneuf et Jeannette Wood. Les Chevaliers de Colomb s'occupent du barbecue.

Informations et billets (*5$, adultes; 2,50$, enfant*): Germaine Chaput (883-2114), Réginald Robert (883-2563), Jeannette Wood (883-2288).



Plus de 90 000 personnes ont vu l'impressionnant film sur le Manitoba, Heart Land, au cinéma Imax, Place Portage. Dès cette semaine, le cinéma à l'écran de 5 étages et demi de hauteur et de 72 pieds de largeur lance un nouveau film: The Dream Is Alive.

Ce film, tourné à bord de la navette spaciale Challenger, permettra de voir la terre d'une altitude de 200 milles dans l'espace et d'expérimenter soi-même l'effet d'apesanteur (*l'absence de gravité*). (*Les séances: lundi à vendredi, midi, 13h, 14h, 15h; samedi, midi, 13h, 14h, 15h, 16h; dimanche, 13h, 14h, 15h, 16h; mardi à dimanche deux films, Dream is Alive et Hail Columbia, à 19h et 21h*).



En «Plaines» essor

Sommaire



Daniel TOUGAS

- *Les Éditions des Plaines: on lance 88: p. 8*
- *Le Ballet royal: un retour triomphal: p. 7*
- *Les Éditions du Blé: en forme pour 88: p. 7*
- *L'Alliance chorale finit «égal»: p. 7*

Y a-t-il un réalisateur dans la salle?

Patti Rocks *(au cinéma Garrick)*. **Une chose est sûre: l'unique idée dans la tête du réalisateur de ce film était de provoquer. Et peut-être, en deuxième lieu, d'offusquer tout le genre féminin.**

Billy *(Chris Mulkey)*, un jeune homme qui n'est jamais tout à fait sorti de l'adolescence, parle de ses conquêtes sexuelles avec son ami **Eddie** (*John Jenkins*).

Cette conversation, qui monopolise au moins la moitié de ce film de deux heures, se passe dans une voiture en route chez **Patti Rocks**. Patti *(Karen Landry)* est enceinte de l'enfant de l'adolescent tardif.

Sauf les quelques scènes vers la fin qui impliquent **Karen Landry** dans le rôle de Patti *(et encore!)*, ce film est généralement mal joué, mal écrit et mal réalisé. C'est un long-métrage dont la production n'est guère plus élevée qu'un film porno.

Artificiel

D'ailleurs, le dialogue (*une sorte d'abrutissement sexuel verbal*) pire que vulgaire, est artificiel. C'est sans aucun doute ce verbiage qui donné à **Patti Rocks** sa classification «R», comme Restricted.

Il est possible d'admirer le manque total de censure dans le dialogue de ce film, mais il aurait fallu en faire quelque chose.

Le réalisateur, **David Burton Morris**, est visiblement le dernier à savoir où il voulait en venir.

La nostalgie a-t-elle vingt ans?

On se souvient de l'engouement qui s'était manifesté pour les années 50 pendant les années 70. American Graffiti, Grease, Happy Days. Eh bien, il semble que la nostalgie a encore vingt ans.

Les années 80 ont adopté la décennie des 60 comme cible nostalgique. De **The Big Chill** à la guerre du **Vietnam**. Même les débuts innocents des années 60 ont été exploités dans le film à succès, **Dirty Dancing.**

Il y a une différence, pourtant. Dans les années 70, le jive, les juke-box et **Fats Domino** ne faisaient qu'ajouter un cachet rétro à un party ou un autre événement. Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'il y a plus. Bon nombre de jeunes préfèrent carrément l'époque des 60 à la leur.

Ça ne s'arrête pas aux dimanches psychédéliques de **97 FM**. La liste des musiciens et chanteurs hot actuellement ressemble drôlement au palmarès de 1969: **Robbie Robertson, George Harrison, Fleetwood Mac, John Fogerty.**

Voilà une réplique typique que j'ai entendue à l'émission **De Grassi Junior High**: «Je ne sais pas pourquoi, confie un des jeunes étudiants, je préfère la musique des 60, c'est plus attachant. J'aime rien de ce qui se fait maintenant».

Cela de la bouche d'un jeune de 14 ans. Le fossé des générations prend un nouveau pli!

Gâtez-vous

La Bibliothèque de Saint-Boniface prépare Pâques: le 29 mars, à 14h, on y donnera un atelier de «Fabrication d'oeuviens». Les parents sont priés d'inscrire leurs enfants à cet atelier de bricolage en composant le **986-4332**. (*Il y a une limite de 15 partici-pant(e)s*).

Le compositeur du fameux **«Homecoming»**, **Hagood Hardy**, se produira au Pantages Playhouse, le 20 mars, à 20h.

C'est une pièce de l'ère victorienne qui terminera la saison du théâtre **Warehouse**. **The Club** commence le 23 mars et se poursuit jusqu'au 9 avril.

Au **Prairie Theatre Exchange**, la comédie spirituelle du **Alan Williams**, **Welcome to the NHL**, est à l'affiche jusqu'au 3 avril.

La Torontoise à la musique rock rêveuse, **Jane Siberry**, est en spectacle au **Pantages Playhouse**, le mardi 29 mars, à 20h.

Le Radio-Théâtre des **Aînés franco-manitobains** continue à 8h30 le matin à **CKSB**. Le deuxième épisode de dix minutes de la **Grève des ménagères** sera diffusé ce 19 mars. Le troisième le 26 mars.

Le **Ballet royal** de Winnipeg est de retour de sa tournée mouvementée mais très réussie de l'Asie. Leur production de **Giselle** sera présentée à la salle du Centenaire du 23 au 27 mars.



Une soirée reposante en perspective en compagnie du pianiste Hagood Hardy au Pantages Playhouse, le 20 mars. Le pianiste canadien est le compositeur de la musique de Anne of Green Gables, The Homecoming et de Jennifer's Song.

Et n'oubliez pas les **publicités de Cannes** jusqu'au 27 mars, à 19h et 21h tous les soirs, matinées à 14h le samedi et dimanche. À **l'auditorium Samuel N. Cohen** dans le Centre de recherche de l'**Hôpital de Saint-Boniface.**

Un surplus, une explication

Les quinze membres présent(e)s à la réunion annuelle des Éditions du blé le 11 mars n'ont sans doute pas été surpris que la maison d'édition avait connu un surplus de 12 000$ pour l'année 1987.

«Cette année a été faible en production, explique la directrice des **Éditions du Blé, Sylvie Ross**, qui a pris un congé de maternité en 87. Nous n'avons publié que trois livres puisque le bureau a fonctionné sans production, durant mon absence, pendant quatre mois sur 12.»

La pige

L'excédent pour l'année servira à améliorer la distribution et la publicité des livres des **Éditions du Blé** en 88. Une partie de l'argent servira aussi à payer le travail à la pige, notamment dans le domaine de la production et du travail éditorial, qui consiste à corriger et revoir la qualité des textes.

L'assemblée a élu deux nouveaux membres à son conseil d'administration, **Richard Goulet** et **Jocelyne Allard**, pour des mandats de trois ans chacun. Ils se joignent à **Rosmarine Heidenreich, Roger Léveillé, Kenneth Meadwell** et **Gérald Boily**.

La première

En 1987, les Éditions du Blé, la première maison d'édition franco-manitobaine, a reçu 38 800$ en subvention: 28 800$ du **Conseil des arts du Canada** et 11 000$ du **Conseil des arts du Manitoba.**

Si c'est Evelyn Hart que vous voulez voir dans la prochaine production du Ballet royal de Winnipeg «Giselle», voici les dates où elle dansera: les 23, 25 et 26 mars à 20h, et le 27 mars à 14h. La grande ballerine interprètera le rôle principal de Giselle en compagnie de Andris Liepa, un danseur du Ballet Bolshoi de l'Union soviétique. «Giselle» jouera à la salle du Centenaire du 23 au 27 mars.

La Tougâterie: **Le Globe and Mail parlait récemment de l'origine du mot anglais, employé dans beaucoup d'autres langues, «cocktail».** ***(Les Espagnols par exemple disent «coctel», les Français «cocktail»).***

En tout cas, il semble que le cocktail a été inventé par Betsy Flanagan, une serveuse de taverne en Nouvelle-Angleterre pendant la guerre d'Indépendance.

La plupart de ses clients faisaient partie des troupes rebelles et se plaignaient toujours d'un loyaliste du coin qui s'enrichissait pendant qu'ils vivaient dans la misère.

Un soir, Betsy a préparé une boisson spéciale pour ses clients faite de rum et de jus de fruit. Chaque verre était garni d'une plume arrachée au coq du loyaliste.

Ravi de cette boisson rancunière, un officier français dans la taverne s'est exclamé «Vive le coq's tail!» Et voilà.

Trois conseillères à l'Alliance

L'organisme qui regroupe les chorales franco-manitobaines, l'Alliance chorale Manitoba, a élu trois nouveaux membres à son conseil administratif.

À la réunion annuelle de l'**Alliance chorale** tenue le 13 mars, **Carolynn Patricia Halmoy** a été élue pour un mandat de 2 ans. **Claudette de Gagné** et **Charlotte Tétreault** pour des mandats d'un an.

Pauline Charrière, André Proulx et **Adolphe Charron** siègent déjà au conseil. «Le conseil comprend en tout huit membres, souligne le coordonnateur de l'organisme, **Gilles Landry**. Selon notre constitution, on peut maintenant nommer deux autres personnes pour les deux postes d'un an qui restent à combler».

Côté chiffres pour l'année, l'Alliance devra arriver «à peu près égal», prévoit **Gilles Landry**. «Il reste encore les comptes des deux derniers mois de l'année budgétaire à totaliser».

L'Alliance chorale a reçu 27 943$ en subvention en 87-88: 20 000$ du **Secrétariat d'État**, 5 423$ de la province du **Manitoba** et 2 520$ de l'entente **Québec-Manitoba.**

Le montant des subventions pour l'année budgétaire 88-89 n'est pas encore connu. Le nouveau conseil choisira son ou sa président(e) à sa première réunion au mois d'avril.



Au suivant! Le réalisateur Jean Bourbonnais, la scénariste Suzette Lagacé-Aubin et la productrice Thérèse Descary de Montréal étaient à **l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys** cette semaine.

Ils étaient à la recherche de jeunes comédiennes et comédiens pour un court film qui sera tourné au Manitoba au mois de juin.

L'Office national du film prévoit des projets semblables dans les quatre provinces de l'Ouest. Plus de détails la semaine prochaine.



L'harmoniciste Gérald Laroche (*ci-haut*) est actuellement en tournée dans les provinces de l'Ouest avec le guitariste jazz, Laurent Roy. Le duo se produira en spectacle deux ou trois fois par jour dans des écoles le jour et dans des plus grandes salles en soirée.

Gérald Laroche a connu du succès l'an dernier au Festival de jazz de Montréal. Son orchestre de 5 musiciens a joué à guichets fermés au spectrum de Montréal. «Il y a de fortes chances pour qu'on retourne au Festival cet été», indique l'harmoniciste.

le Culturel

L'impérieuse nécessité de la qualité

Les Éditions des Plaines ont terminé leur programme pour 1987 avec la publication le mois dernier de L'aventure de Michel de Tatiana Arcand. Ce livre est la 55e publication des Plaines depuis ses débuts.

Pour la directrice-fondatrice de la deuxième maison d'édition franco-manitobaine, **Annette Saint-Pierre**, la moisson 87 a donné plusieurs nouveaux talents.

Ça a été une année de légendes (*de* **Louisa Picoux** *et d'***Edwige Grolet**) et de nouvelles de jeunes auteurs manitobains (*voir les commentaires de l'auteure québécoise* **Suzanne Paradis** *sur «Un baluchon d'aventures»*).

Les Plaines prévoient une autre publication collective en 1988: **Sous le soleil de l'Ouest**, qui rassemblera des nouvelles de nouveaux auteurs comme l'avait fait **L'Ouest en nouvelles** publié en 1986.

Annette Saint-Pierre voudrait aussi continuer sa percée dans le marché des jeunes lectrices et lecteurs.

Tchipayuk donnera un coup de pouce

En plus de publier deux bouquins de **Pierre Mathieu** en 87, **L'ABC poétique** et **Le zoo enchanté**, les Plaines ont lancé **L'alphabet en chants, jeux et dessins** par Thérèse Aubin et Estelle Saint-Hilaire à l'occasion du congrès des Éducateurs et Éducatrices franco-manitobains l'automne dernier.

Cette année, **Annette Saint-Pierre** veut explorer le domaine du théâtre pour enfants et adolescents.

En réfléchissant à 88, elle considère que la publication du roman **Tchipayuk** de **Ronald Lavallée** à Paris donnera un coup de pouce à l'édition manitobaine.

«Le thème qu'a choisi Ronald Lavallée, celui des **Métis**, est un thème qui plaît aux Européens et qui fera tourner les yeux vers nous», estime la directrice.

De **Maurice Constantin-Weyer** à **Antonine Maillet** en passant par **Gabrielle Roy**, les écrivains canadiens en milieux minoritaires ont remporté les prix les plus prestigieux, rappelle Annette Saint-Pierre.

La qualité est une chose qui est prioritaire chez la fondatrice des **Plaines**. «Il faut toujours donner ce qu'il y a de mieux. D'une façon, on doit se sentir responsable de ce jugement qui sera porté sur les francophones de l'Ouest.»

Et elle ajoute: «Le poète québécois **Pierre Mathieu** m'avait dit une fois: ta mission d'éditrice a toujours été de donner la qualité. Car dans le milieu où vous êtes: qualité ou mort, pas de choix!»



photo: Daniel Tougas

Les Éditions des Plaines ont présenté plusieurs nouveaux écrivains manitobains à leur public dans les publications de l'année 87 qui, pour les Plaines, vient de se terminer. Parmi celles-là (*ci-haut*), la co-auteure des *Légendes manitobaines*, Louisa Picoux.

«En écrivant Emmanuel et la légende du cheval blanc avec Edwige Grolet, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pour le Manitoba que de petits embryons de légendes», se souvient l'écrivaine née en Espagne, établie au Manitoba depuis une dizaine d'années.

«On trouvait ces légendes dans des guides touristiques du Manitoba ou du Canada. C'est à partir de ces bribes que nous avons bâti nos contes».

Un baluchon d'observation. Dans une lettre, l'auteure québécoise, **Suzanne Paradis**, réagit à la série de nouvelles de jeunes écrivains manitobains, publiée aux **Éditions des Plaines**, Un baluchon d'aventures.

«Un baluchon d'aventures m'a frappée par la vigueur de l'imagination de tes jeunes et les qualités d'écriture qu'ils ont manifestées: un beau courant de jeunesse, d'observation et de respect des êtres, d'attention et de goût du travail bien fait».

«Félicite-les pour moi, au nom de cette langue qu'ils aiment encore».

Chez les Éditions des Plaines en 87:

Sans bon sang d'**Annette Saint-Pierre**, Légendes manitobaines de **Louisa Picoux** et **Edwige Grolet**, L'ABC poétique et Le zoo enchanté de **Pierre Mathieu**.

L'alphabet en chants, jeux et dessins de **Thérèse Aubin** et **Estelle Saint-Hilaire**, Un baluchon d'aventures *(collectif)*, Conte de Noël de **Jocelyne Villeneuve** et L'aventure de Michel de **Tatiana Arcand**, Un rêve français dans le peuplement de la Prairie, de **Robert Painchaud.**

Prévu pour 88:

Nipsya de Georges Bugnet, une réédition d'un roman d'un journaliste français établi en Alberta, paru pour la première fois en 1924. (*Avec une préface de la professeure au Collège de Saint-Boniface,* **Liliane Rodriguez**).

Le totem, six nouvelles de Marguerite A. Primeau (*avec une préface de* **Paul Dubé**, *professeur en littérature au Collège de Saint-Boniface*).

Le gros lot de Jean-Claude Castex et **Sous le soleil de l'Ouest**, des nouvelles de nouveaux auteurs.

Villages



Laurent GIMENEZ

Depuis longtemps, **Saint-Pierre-Jolys** n'a plus rien à prouver en matière de dynamisme culturel. Les **Folies Grenouilles,** créées en 1970, ont popularisé le village. La récente **caravane historique** et la **Fête des rois** lui ont donné ce cachet canadien-français que l'on connaît.

Mais l'avenir d'une communauté dépend aussi et surtout de son **développement économique**. Voici quelques unes des voies qui s'offrent aux Jolyens dans ce domaine.

Un nouveau zonage d'ici trois ans

S'organiser pour plaire aux entrepreneurs

«Si un commerce ou une entreprise veut s'installer dans le village, on a aucun lieu déterminé à lui proposer», constate Gérald Fontaine, maire de Saint-Pierre-Jolys. La solution: le zonage municipal.

La mairie a conclu un contrat avec le ministère des Affaires municipales il y a quelques mois. Le plan de zonage va être étudié et élaboré pendant trois ans, puis il sera présenté aux résidants au cours d'audiences publiques(1).

«Le territoire municipal sera divisé en plusieurs secteurs: commercial, industriel et résidentiel, explique Gérald Fontaine. Chacun de ses secteurs sera équipé de façon adéquate (*eau, électricité, égouts, etc.*)».

De l'ordre

«Si une entreprise demande à s'installer dans le village, on sera en mesure de lui assigner immédiatement une place, spécialement équipée pour son activité. Cela devrait favoriser considérablement le développement de la communauté.»

Il est vrai que si Saint-Pierre-Jolys est assez bien pourvu en services de santé et de loisirs (*voir l'encadré: **Saint-Pierre au scanner***), un manque se fait sentir au niveau des petits artisans, comme les plombiers ou les électriciens.

«Nous avons de la place en masse pour accueillir ces petites entreprises, mais les propriétaires des terrains demandent souvent un prix assez cher. Le zonage permettrait de mettre un peu d'ordre dans tout ça», pense Gérald Fontaine.

Le but est évidemment de fournir de l'emploi à la population locale. Comme la plupart des communautés canadiennes, Saint-Pierre-Jolys a été durement frappé par la crise économique du début des années 80. Des commerces qui employaient des dizaines de personnes, comme John Deere, ont dû fermer leurs portes.

Depuis quelques années, l'activité semble reprendre doucement. Ainsi, plusieurs petits artisans se sont établis à Saint-Pierre récemment. D'autres envisagent d'ouvrir boutique prochainement, comme Daniel Voyer, qui fabrique des meubles.

«Traditionnellement, l'économie du village dépend beaucoup de la situation de l'agriculture. C'est pourquoi il faut diversifier notre économie, pour être moins dépendants» explique Gérald Fontaine.

Mais avant même que le zonage municipal devienne réalité, un résidant de Saint-Pierre-Jolys, Gordon Sonnichsen, a pris les devants. Il est en train de rénover l'ancienne «barber shop» pour y construire des bureaux et des locaux pour les entreprises et les artisans.

(1) *Le coût du projet de zonage, confié au Municipal Planning Branch à Steinbach, est de 10 000$, payables en trois ans.*



photo: Laurent Gimenez

Saint-Pierre ville ouverte? «Pas mal de commerces font une partie de leur chiffre d'affaires grâce à des gens extérieurs au village. Dans mon cas, c'est 85% du chiffre d'affaires», explique Gérald Fontaine, maire, mais aussi en charge du magasin d'alcool.



Et pourquoi pas un service de vente par correspondance à Saint-Pierre-Jolys? Encore un projet auquel on réfléchit fort dans le village. Charles Gauthier, directeur général d'Eastman, à Beauséjour, révèle que deux ou trois commerçants se sont dit intéressés.

Saint-Pierre au scanner

(chiffres de 1987)

Population
Nombre de résidants:
1987: 909
1979: 1041
1971: 846

Population active:
435 personnes (545 en 1981)
Taux de chômage: 9%

Revenu moyen par personne:
- Hommes: 15 741$
- Femmes: 6 778$

Taxes foncières *(en mille)*
Résidences: 169,80
- Services municipaux: 83,40
- Écoles: 86,40

Commerces: 212,90
- Services municipaux: 83,40
- Écoles; 129,50

Taxe commerciale: 5%

Budget du village: 550 000$

Éducation
Garderie, programme français (maternelle à 12), programme immersion (maternelle à 6).

Services de santé
Clinique, hôpital (capacité: 19), maison de soins personnels (16), centre de santé publique, résidence pour personnes d'âge d'or (40), service d'ambulance, 4 médecins, 2 infirmières, 1 dentiste, 1 chiropraticien.

Services divers
Salle communautaire, cinéma, musée, terrain de golf, bureau de poste, Gendarmerie royale.

Attirer les jeunes et garder les anciens

«Quand le bâtiment va, tout va». Voilà un adage qui devrait ravir les Jolyens. La construction a en effet connu un regain d'activité dans le village en 1987.

Qui dit construction dit emploi; qui dit emploi dit nouveaux résidants; qui dit nouveaux résidants dit nouveaux logements. Et la boucle est bouclée.

Va marcher

Le calcul est simple et le maire de Saint-Pierre-Jolys, Gérald Fontaine, espère bien qu'il va marcher.

Cinq maisons en 1987. Cinq résidences individuelles ont été construites dans le village l'année dernière. «C'est assez exceptionnel. D'habitude, il n'y en a pas plus d'une par an, précise Gérald Fontaine. Il faut dire que les taux d'intérêt ont baissé. Ça encourage les gens à investir».

Le manoir s'agrandit. De son côté, la résidence pour personnes d'âge d'or aura cette année 14 nouvelles unités. Et l'on parle de quelque 90 personnes intéressées à venir y vivre. «J'espère que ça va amener de nouvelles jeunes familles à s'installer dans la communautés si des maisons se libèrent», confie le maire de Saint-Pierre-Jolys.

L'hôpital en anesthésie. Tôt ou tard, un nouvel hôpital devrait aussi être construit. Le gouvernement provincial a donné son accord de principe, mais le feu vert se fait attendre. On espère quand même que la construction pourrait commencer en fin d'année.

18, 36 ou 54 nouveaux logements? Un autre gros projet est actuellement à l'étude. Il s'agirait de construire 54 appartements sur une période de 3 ans. On commencerait, la première année, par bâtir un immeuble de 9 unités doubles. Et en cas de succès, l'opération serait renouvelée les deux années suivantes.

«Ça n'est encore qu'un projet, s'empresse d'indiquer Gérald Fontaine. Mais on a déjà un terrain de 13 acres disponible. Les travaux pourraient commencer immédiatement. La clientèle visée, ce sont les gens qui vont étudier au séminaire à Otterburne».



photo: Laurent Gimenez

L'état major (*presque*) au complet d'Eastman. De gauche à droite: Charles Gauthier, directeur général, Marie-Louise Van Schie, responsable du bureau de Saint-Pierre-Jolys, et Gabriel Catellier, président d'Eastman. Absente sur la photo: Judy McKay, secrétaire au bureau de Beauséjour.



Pour fêter l'an 2000 en pleine forme

Sur papier, il aurait fallu fêter le 75e de La Liberté en mai. Mais, symboliquement, c'est tellement plus fort de célébrer ses 75 printemps à deux jours de l'arrivée officielle de la saison du renouveau.

75 ans, c'est toute une histoire. Une histoire dont les plus longues pages ont été écrites par les Oblats de Marie Immaculée. En effet, de 1913 à 1970, La Liberté constituait le fleuron francophone de la Canadian Publishers, la compagnie qui imprimait aussi d'autres publications dans plusieurs langues.

75 ans, c'est tout un début d'histoire. Depuis que les Oblats ont confié leur hebdo français à la Société franco-manitobaine, le journal a subi quelques années difficiles. Chacun à la mesure des moyens dont ils disposaient, les directeurs qui se sont succédé ont cherché à assurer une base solide pour La Liberté.

Mérite la confiance

Dans ce sens, il ne fait aucun doute que la décision la plus importante prise par un conseil d'administration de Presse-Ouest Ltée remonte au printemps 1985. Voilà trois ans, les membres de la société éditrice du journal ont décidé de mettre fin à 13 ans de distribution gratuite.

Le retour à l'abonnement a été motivé par des considérations économiques. Presque jamais le budget a pu être bouclé uniquement grâce aux revenus publicitaires. Dès 1975, les responsables du journal ont dû crier au secours et solliciter un Coup de Pouce des abonné(e)s.

Le Coup de Pouce se situait totalement dans une logique de cause. «Donnez ce que vous voulez, mais donnez» écrivait-on en substance en éditorial.

L'abonnement place La Liberté dans une perspective de service. «Voilà le produit. Si vous voulez le lire, payer 21$ par an ou 50 cents au numéro». Un message totalement positif: le français est une langue de communication à part entière au Manitoba et n'a pas besoin d'être soldé pour exister.

Depuis le retour à l'abonnement, nous avons eu l'occasion de l'écrire à bien des reprises. L'équipe de La Liberté fera le maximum pour mériter et garder la confiance de ses lectrices et lecteurs.

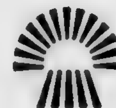
Ces efforts, nous pouvons les résumer en un mot: des rendez-vous. Vous le savez bien: chaque semaine, vous pouvez compter sur des chroniques, sur une qualité de contenu.

Parmi ces rendez-vous figurent Bicolo et Cayouche, deux piliers de La Liberté depuis tant d'années qu'on ne peut tout simplement plus imaginer ce journal sans leur présence. C'est pour cela que nous avons tenu à leur rendre un hommage appuyé dans les colonnes de cette section spéciale.

Parmi ces rendez-vous il faut aussi souligner la chronique culturelle de Daniel Tougas, la couverture du hockey régional et la chronique d'André Brin. Autant d'initiatives qui visent à fidéliser une clientèle plus jeune, dont le journal a absolument besoin s'il veut fêter l'an 2000 en pleine forme.

Bernard BOCQUEL







Les tripes



Cette fois le joual est sorti du sac: Réal Bérard est bel et bien Cayouche. L'artiste manitobain a accepté de renoncer à sa double vie.

Du côté des terres profondes de la Rivière-aux-Rats, les gens ont toujours connu Cayouche. Mais à Saint-Pierre-Sud, les secrets se gardent bien, surtout s'ils touchent des enfants de la place. Réal Bérard n'aurait pas été trahi par les siens.

C'est en septembre 1982 que Cayouche a commencé à donner ses premiers coups de sabots en direction des politiciens locaux, provinciaux, fédéraux, des idées reçues, des vaches sacrées.

Au début, Réal Bérard tenait à son anonymat. Sans doute pour des raisons professionnelles. Mais aussi parce que, après tout, la réalité de ce quinquagénaire ne devait pas être confondue avec le monde du petit cheval borgne.

Réal Bérard a quand même le droit de vivre deux vies. Un droit qui appartient aux rares personnes qui ont pu créer un autre monde. Mais ce qui devait arriver est arrivé: au fur et à mesure que Cayouche s'imposait, de plus en plus de lectrices et lecteurs de La Liberté ont obtenu la bonne réponse à la question: **«Qui c'est Cayouche???»**

Si bien qu'aujourd'hui, à l'occasion du 75e anniversaire du journal, Réal Bérard n'a plus vu d'inconvénient à ce que nous rendions autant hommage à Cayouche qu'à son père spirituel.

Au fil des semaines, des mois, des années, un véritable monde a été créé par Cayouche, le petit cheval borgne qui prend la parole à l'occasion. Et il est terriblement humain et sans grande prétention, ce pony des Prairies à la sensibilité toute canayenne.

Tenez, prenez Brian Mulroney, par exemple. Même si on sent bien qu'il ne l'aime pas toujours trop trop, il n'y a jamais rien de sauvage dans le coup de patte de Cayouche.

La manière dont Cayouche a réussi à développer le menton mulronien trahit son génie. Connaissez-vous un seul autre caricaturiste au Canada qui a su utiliser avec tant de bonheur et d'ingéniosité le signe distinctif du premier ministre?

En fait, le seul temps où Cayouche devient vraiment méchant, c'est quand la francophonie manitobaine se fait attaquer. On pourrait sans doute dire beaucoup sur les dessins parus lors de la crise sur l'article 23 en 1983. Mieux que de longs éditoriaux, ils ont mis en évidence la faiblesse des uns et l'hypocrisie des autres.



Grâce au gouvernement français, La Liberté bénéficie des compétences de journalistes coopérants, comme Laurent Gimenez actuellement et son prédécesseur Stéphane Jarre, que Cayouche a croqué à son départ en février 1987.

75 bougies

de Cayouche

message. (*«Des fois, peut-être un tout petit brin pour déplaire, mais pas nécessairement...»*). Le message, ce n'est pas forcément la vérité. Comme l'éditorial n'est pas nécessairement la vérité».

«L'affaire, quand on vit dans une démocratie, où tout le monde a le droit de vote, c'est qu'il me semble que la page la plus importante dans un journal, c'est la page éditoriale. Avec la caricature, tu fais ta petite part pour ou contre».

Pour Cayouche, la caricature sert donc de révélateur mais aussi, à l'occasion, de catalyseur ou de détonateur. L'exemple qu'il aime donner est son dessin publié à la une de La Liberté en mai 1978, au plus fort de la crise de l'école Précieux-Sang. On voyait les commissaires Kennedy et Stangl chasser une colombe avec un lance-pierres. Des fois, pour faire comprendre et inciter à l'action, un dessin vaut bien plus de mille mots...

Justesse

Mais comme dit, Cayouche le cheval ne donne que rarement des vilaines ruades. Quand ses tripes canayennes et humanistes ne sont pas piquées au vif, il aime offrir des clins d'oeil. «Des fois, je fais des dessins juste pour le fun. Je m'amuse.»

Au moment où La Liberté fête ses 75 ans, nous aimerions souligner combien le journal est fier de pouvoir compter sur la collaboration d'un caricaturiste de tel talent.

Dans le monde de la communication, il n'est pas toujours facile de bien traduire avec des mots les informations et les opinions que l'on veut transmettre. Plus qu'à son tour, Cayouche, avec le coeur du poète et les tripes à la bonne place, a relevé avec justesse le défi.

Bernard BOCQUEL

75 bougies

«L'absolue nécessité

LA LIBERTÉ n'a pas été créé sur un coup de tête. Pour bien comprendre ce qui a motivé les fondateurs du journal, il faut saisir un esprit, une succession d'événements. Armand Bédard explique le contexte en 1913. Mais l'histoire commence bien avant...

Il y a 75 ans maintenant que le journal **La Liberté** fait son trajet hebdomadaire vers les foyers des franco-manitobains. Aujourd'hui, il est le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba. Durant 58 années **La Liberté** n'a pas eu à faire concurrence à qui que ce soit dans le domaine de la presse écrite.

Par contre, lors de sa fondation, il n'y avait pas seulement qu'un journal imprimé en français au Manitoba. Ni deux, ni trois mais bel et bien quatre! Voilà! M. et Mme Franco-Manitobains ont, en 1913, le luxe de choisir entre quatre hebdomadaires en français au Manitoba.

En effet, en plus de **La Liberté**, il y a **Le Manitoba**, journal farouchement politiquement conservateur, en plus d'être catholique et francophone. Ce journal, qui appartient à des membres bien connus du parti conservateur, est dirigé et financé par ceux-ci. En 1913, **Le Manitoba** est dans sa gloire. À Winnipeg et à Ottawa, les conservateurs sont au pouvoir.

Et puis il y a les journaux libéraux. Journaux qui se présentent aux Franco-Manitobains sous plusieurs noms. En 1898, c'était **L'écho de Manitoba**, ensuite c'est **Le Nouvelliste**, **Le Soleil de l'Ouest** et, finalement, **La libre parole**. Depuis 1919, il n'y a pas d'organe libéral au Manitoba français.

Devant un tel éventail, une première question saute aux yeux. Dans une communauté aussi restreinte que la nôtre, (36 000 âmes à l'époque) pourquoi fonder un **quatrième** journal? Les trois journaux desservant la communauté franco-manitobaine étaient-ils d'un qualité si médiocre, voire pitoyable, pour inviter la mise sur pied de ce journal nommé **La Liberté**? Pour mieux répondre à ces questions, et bien d'autres, il faut comprendre la situation au Manitoba français en 1913 quand Mgr Adélard Langevin fonde **La Liberté**.

Mgr Langevin arrive au Manitoba en 1895. Depuis cinq ans, la tempête occasionnée par la crise de 1890 s'acharne sur le Manitoba français. Les Franco-Manitobains se défendent, mais le gouvernement libéral provincial de Thomas Greenway fait la sourde oreille. Les francophones, l'église catholique, **Le Manitoba** et les députés conservateurs à l'Assemblée législative à Winnipeg réclament tous un redressement des droits lésés des francophones.

À Ottawa, les conservateurs, dont le château-fort se trouve en bonne partie chez les Orangistes de l'Ontario, se portent à la défense des droits des francophones. De leur côté, les libéraux, avec Wilfrid Laurier comme chef, parlent de négociations avec le gouvernement manitobain. Pour la première fois depuis la Confédération, un article de la constitution dont le but était de protéger une minorité a été violé.

C'est donc à partir de 1895 que les Franco-Manitobains se conjuguent au conditionnel. Car Laurier gagne son élection en 1896.

À partir de ce moment, les libé-



photo Daniel Tougas

Les journalistes de La Liberté portent une attention particulière à la qualité des photos qui paraissent dans le journal. C'est l'avantage de travailler dans un hebdomadaire où c'est le journaliste lui-même qui assure l'illustration de son texte.

Dans la série «Bâtisses», Daniel Tougas a mis en lumière l'histoire architecturale de Winnipeg. Cette photo du Electric Railway Chambers au 213, avenue Notre Dame, par exemple, a été prise à une vitesse de 1/4 de seconde, 28 mm, avec du film noir et blanc ASA 400, à f/5,6.

d'un journal français indépendant

raux ayant le pouvoir provincial et fédéral, **Le Manitoba** a beau jeu. Il défend les intérêts des francophones, ceux de l'opposition conservatrice à Winnipeg, et méprise les libéraux à Ottawa pour avoir vendu les droits des Franco-Manitobains pour des votes ontariens.

Le Manitoba est un journal d'information et de luttes. Et la lutte est féroce. Voyons quelques extraits du langage utilisé pour «décrire» les adversaires des francophones, des catholiques et du Parti conservateur.

Au sujet d'un malheureux candidat libéral:

«Matt Laurier, l'un des fanatiques les plus étroits et les plus bigots que l'on se (sic) puissent rencontrer, l'insulteur de notre race, le mangeur de catholique..»

Au sujet de **L'Écho du Manitoba** et de son rédacteur libéral:

«Approuver toutes les sales besognes, flatter nos persécuteurs pour obtenir un peu de pain... Cela s'appelle esclavage et lâcheté. Lâche valet, tel est ici le rôle de H. d'Hellencourt».

L'Écho du Manitoba répond avec une terminologie aussi descriptive que variée:

«Ivrognerie, brute humaine, rage impuissante, jets de bave calomnieuse, chien retournant à ses vomissements, taureau exaspéré, outre creuse...»

On peut voir que la politique du temps était plus passionnée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cependant, de telles phrases nous portent à poser certaines questions. Ces journaux francophones, dans leurs luttes fraticides, desservent-ils les intérêts des Franco-Manitobains? Évidemment non.

De plus en plus, les deux journaux défendent les intérêts de leurs amis politiques, trop souvent au détriment de la défense et l'explication des questions fondamentales.

En devenant de plus en plus liés à la politique partisane, ces journaux oublient-ils une de leur raison d'être? Il n'y a d'autre réponse que oui. Un journal francophone en milieu minoritaire n'a pas d'autre choix que d'être un journal de combat en vue de défendre les intérêts de sa clientèle et non ceux de formations politiques qu'il ne contrôle pas.

Enfin, la politique partisane est-elle plus avantageuse, à court et à long terme, que la défense des droits acquis et lésés de leurs abonnés? Pas besoin de répondre. Les gouvernements changent (*du moins au niveau provincial*), les politiciens arrivent et repartent (*leurs idées et principes aussi*), mais les problèmes d'une minorité demeurent.

«C'est clair. En 1912, les journaux politiques servent leur propre intérêt.»

Les faits sont là, tenaces. Au tout début du siècle, **L'Écho** se glorifie des actions des libéraux à Ottawa et **Le Manitoba** se contente, de plus en plus, de vanter les conservateurs qui sont au pouvoir à Winnipeg. La lutte pour les droits des francophones passe, avec les années, à l'arrière-plan. La famille Bernier, qui contrôle **Le Manitoba**, est en très mauvaise position pour critiquer l'inaction des conservateurs manitobains (1900-1915) face à la question des écoles séparées (lire catholique).

Car au début du siècle, l'ancien propriétaire du journal, Alfred Bernier, est sénateur conservateur à Ottawa; ses fils Joseph et Noël s'échangent les tâches de directeur, rédacteur et collaborateur au journal. En plus, Joseph Bernier est député conservateur pour Saint-Boniface à l'Assemblée législative à Winnipeg.

Si bien qu'au fil des années, c'est la pénurie des idées qui finit par l'emporter. Les questions importantes ne sont plus débattues. On parle de budget provincial, d'immigration, d'un scandale ici et là, mais surtout à Ottawa. Un véritable vide intellectuel se créé graduellement sur la scène de la presse écrite en français au Manitoba.

Et comme le «vide» cherche forcément à se faire remplir, un élément de solution s'impose. Mgr Langevin, qui n'avait jamais accepté les défaites subies par les francophones en 1890 et 1896 occupait plus que jamais la scène. 17 ans après son arrivée au Manitoba, en 1912, ses idées au sujet de la presse écrite se concrétisent.

C'est clair. En 1912, les journaux à caractère politique servent plus que les intérêts des Franco-Manitobains. Ils se servent eux-mêmes! Dans un rapport des résolutions adoptées lors du congrès de la Section manitobaine de la Société du parler français au Canada, on retrouve la résolution suivante:

«Considérant l'absolue nécessité d'un journal français indépendant des partis politiques pour travailler à l'union des nôtres, la convention décide la fondation d'un nouveau journal de langue française qu'elle désire voir publier au West Canada Publishing Co. à Winnipeg, aux mêmes ateliers que les journaux catholiques, anglais, polonais et ruthène. Un comité est constitué pour mettre au plus tôt sur pieds (sic) cette oeuvre si pressante».

La première phrase de cette résolution s'explique d'elle-même. Ensuite les mots «si pressante» sont révélateurs. Pourrait-on dire que les Franco-Manitobains, du moins les chefs de file, en avaient assez avec la politique partisane au détriment de l'union et de la force? L'impatience est évidente. Et même si cette résolution provient de la Société du bon parler français, on peut lire que le journal sera publié aux ateliers de West Canada Publishing Company, ateliers qui appartiennent aux Pères Oblats (lire Mgr Langevin).

Un an plus tard, le 13 mai 1913, la presse dite indépendante (*c'est-à-dire politiquement indépendante*) voit le jour au Manitoba français. Elle s'appelle **La Liberté**; le journal adopte immédiatement une tenue sérieuse. Son contenu est varié; il comprend huit pages de lecture, contrairement au format de quatre pages de ses concurrents.

La Liberté présente un roman, une page agricole, des nouvelles locales, provinciales, nationales et internationales. En plus, le ton se civilise. Les éditoriaux ne se concentrent pas seulement sur le matraquage d'un parti politique ou d'un autre; ils offrent des idées, des alternatives, des solutions.

Le besoin d'un journal politiquement indépendant: telle était (*et est*) la raison d'être de **La Liberté**. Et comment! Trois ans après sa fondation, en 1916, les libéraux de Norris abolissent d'un coup de plume les écoles bilingues au Manitoba. Les conservateurs au Manitoba n'ont rien à redire. Ils sont d'accord. Quel remerciement pour le journal! **Le Manitoba**, fidèle serviteur des conservateurs pendant près d'un demi-siècle!

La nature même d'un journal francophone au Manitoba veut que celui-ci soit partisan. Cela va de soit. Représenter quelqu'un ou quelque chose veut nécessairement dire que l'on fait une sorte de partisanerie. Lorsqu'un journal publie dans la langue d'une minorité, il se doit de représenter les intérêts de sa clientèle. Faire autrement reviendrait à abandonner sa raison d'être.

75 ans plus tard, le mandat de **La Liberté** n'a pas changé. Il doit refléter la communauté qu'il dessert. Il doit présenter des idées; et en débattre d'autres. Il doit combattre.

Aujourd'hui, en l'absence de **La Liberté**, qui le ferait et qui dirait ce qui doit être dit?

Armand BÉDARD

L'auteur a écrit une thèse sur «Le contenu éditorial du journal Le Manitoba de 1895 à 1925», qui lui a valu une maîtrise en histoire de l'Université du Manitoba

LA LIBERTÉ

remercie

75 fois ceux et celles qui se sont associés à cette section spéciale.

Le coeur de Madame Bicolo

Ne le répétez pas à votre fillette ou votre petit gars. Bicolo n'est plus en âge de jouer avec eux. Heureusement, grâce à la bonne volonté et l'imagination de son équipe maternelle, il cache très bien ses 16 ans.

Depuis sa naissance en janvier 1972, Bicolo a connu plusieurs mamans dévouées. Mais le titre incontesté de Madame Bicolo revient à Cécile Mulaire, de Saint-Pierre-Jolys.

La section pour les jeunes dans La Liberté, c'est d'abord et avant tout l'histoire de l'engagement d'une personne. Si Bicolo est maintenant une partie intégrante du patrimoine culturel de toute une génération, c'est parce que Cécile Mulaire n'a jamais lâché.

Dans une francophonie où les gens qui s'impliquent s'avouent si vite «brûlés», la native de La Broquerie se place dans une classe à part. Bien sûr, Cécile Mulaire a toujours pu compter sur des bénévoles comme elle pour lui donner un coup de main.

Ce qu'il faut donc particulièrement souligner, c'est sa persévérance, sa capacité de servir de fil conducteur, pour que jamais, même passagèrement, Bicolo se retrouve orphelin.

Leur ami

Ensuite, eh bien il ne faut pas hésiter à rappeler la triste réalité: «En plus du travail bénévole, il faut qu'on s'occupe de trouver l'argent», précise Cécile Mulaire.

Certaines années, la recherche de fonds ressemblait plutôt à une quête. Il semble toutefois que depuis une couple d'années, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et Francofonds s'arrangent pour donner les quelque 3 000$ nécessaires pour que les 4 à 12 ans retrouvent chaque semaine leur ami Bicolo.

Comme ses copains, Bicolo quitte les pages du journal durant l'été pour prendre des vacances scolaires bien méritées. Mais de septembre à juin, il ne chôme pas, l'ami Bicolo: il invite ses membres à participer à 4 concours par année.

«La réponse des jeunes, c'est ça qui nous fait continuer. Un concours de Noël peut amener 700 cartes», assure Cécile Mulaire, en pensant aussi à Laurence Bérard, Nicole Gagné et Estelle St-Hilaire.

Le succès de Bicolo a d'ailleurs été quasi instantané. «La première semaine où on a mis le coupon en 1972, on a eu 100 membres. On n'en revenait pas», se souvient Cécile Mulaire, qui travaillait à l'époque avec Monique Forgues et Rose-Marie Beaudry.

Inventer

Et durant les 16 années suivantes, le succès de l'initiative ne s'est jamais démenti. «Notre but, c'est que l'enfant puisse retrouver en dehors de la classe des choses intéressantes en français qui soient en même temps amusantes. Les concours sont axés sur le dessin et le bricolage, pour permettre à l'enfant de créer. Nous avons le souci du développement de l'enfant.»

Pendant très longtemps, «la plus grosse difficulté a été de trouver du matériel en français. Mais ça commence à se corriger. Ça n'empêche pas qu'il faut continuer d'inventer du matériel. Par exemple un mot croisé: il faut faire les mots croisés. Parce que les noms de ville du Québec, ça ne dit rien à l'enfant».

Les habitué(e)s des pages de Bicolo savent aussi que leurs créatrices font un effort tout particulier pour souligner les activités franco-manitobaines (*comme les journées d'accueil scolaires ou la Saint-Jean*).

Outre la sensibilisation des jeunes à des aspects de la culture francophone, la mère de 7 enfants estime que Bicolo incite les petits à prendre conscience de l'existence du journal.

«Dans ce que j'ai fait mes convictions ont joué un grand rôle. Je tiens au français. Et si on ne l'a pas pour nos enfants, alors oublions! Il faut aussi dire que Bicolo répond à quelque chose que j'aime faire. Ça me donne la chance de mettre ma créativité à profit».

Bernard BOCQUEL



Cécile Mulaire, que l'équipe de La Liberté n'est sûrement pas la seule à appeler gentiment «Madame Bicolo». La Jolyenne tient toutefois à préciser qu'elle n'assume pas seule la maternité du petit prodige. «Il ne faut surtout pas oublier Laurence Bérard, Nicole Gagné et Estelle St-Hilaire». Le Club Bicolo compte près de 9000 membres.

photo: Bernard Bocquel



photo: Bernard Bocquel

Les meilleurs en 1984, 1985 et 1986

C'est avec cette photo de Claude Ayotte que Bernard Bocquel a gagné le prix de la meilleure photo 1984 dans le cadre des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone hors Québec.

La Liberté est un membre particulièrement en vue de cette association nationale qui compte 23 hebdomadaires. En effet, votre hebdo a remporté ces trois dernières années le Prix du meilleur journal de l'année.

Un succès qui n'a été possible que grâce à la compétence de l'équipe du journal dans les trois domaines clés de la création d'un journal: le contenu rédactionnel, la conception des annonces et la qualité des photos.

Des parents veulent un programme 75/25

«C'est une petite révolution»

Une dizaine de parents de l'école de Saint-Claude ont rencontré les commissaires de la Montagne le 15 mars pour demander que la programmation française à l'école passe de 50 à 75%.

Ce groupe de parents avaient déjà fait une présentation devant la commission scolaire le 7 mars, précédée d'une lettre envoyée aux commissaires et signée par une vingtaine de personnes.

Les signataires de la lettre demandent que le programme 50/50 actuel soit porté à 75% français et 25% anglais dès la rentrée prochaine. Ils souhaitent aussi la création d'une maternelle «entièrement française».

«C'est une petite révolution, estime Lucille Bazin. C'est la première fois qu'on ose faire une demande semblable. Je crois que les gens ici prennent plus conscience que les générations précédentes de l'importance du français».

Lucille Bazin pense qu'en réalité, la programmation française à l'école de Saint-Claude ne dépasse pas les 25%. «La majorité des élèves viennent de familles francophones, mais l'ambiance à l'école est anglaise, ainsi que la direction».



À la suite du congrès des États généraux de la francophonie, les 5 et 6 mars, Lucille Bazin s'est engagée à amorcer des rencontres entre les parents de la Montagne pour discuter de la programmation dans les écoles.

Un premier contact devait avoir lieu cette fin de semaine à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Les commissaires ont promis d'étudier la demande lors de leur prochaine réunion, le 21 mars. Et ils espèrent pouvoir donner une réponse dans les semaines qui suivront.

Mais d'ores et déjà, Henri Bouvier, directeur général de la Montagne, précise qu'il existe déjà un programme 75/25 dans la division, à Notre-Dame-de-Lourdes, et que la proportion d'élèves issus de familles non francophones augmente régulièrement à l'école de Saint-Claude.

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

Norwood — La taxe scolaire payée par les résidants de la division scolaire de Norwood augmentera de 1,6 mille cette année.

Par exemple, le propriétaire d'une maison évalue à 30 000$ verra sa facture augmenter de 48$. La décision a été prise par les commissaires lors de l'adoption du budget le 14 mars.

Un budget qui se chiffre à 7 179 430$, soit une augmentation de 2,8% par rapport à l'année dernière. Aucune coupure dans les programmes n'est prévue, mais aucun nouveau programme ne verra le jour en 1988.

Raymond Bisson, adjoint au directeur général de Norwood, précise que plusieurs programmes existants seront améliorés ou amplifiés. Ainsi des programmes d'arts, d'hygiène, de musique et d'éducation physique.

télé-horaire

du lundi 21 mars au dimanche 27 mars — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

lun. 21 mars

11h00 — Candy

11h30 — À plein temps (dernière).

14h15 — Cinéma
Juste un peu d'amour. (Touched by Love). Drame. Avec Deborah Raffin, Diane Lane et Michael Learned (amér. 80).

16h30 — Le petit vampire

17h00 — D'une série à l'autre
Opération Ypsilon (dern. de 4).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Génies en herbe
Finale inter-régionale.

20h00 — Médicaments danger
(3e de 4) Série d'après le roman d'Arthur Hailey. Avec Patrick Duffy, Pamela Sue Martin, Ben Cross et Annette O'Toole. La vie et l'itinéraire de deux amies aux ambitions très différentes.

22h20 — Lord Mountbatten, le dernier vice-roi (1re de 6). Drame biographique. Avec Nicol Williamson, Janet Suzman et Ian Richardson.

mar. 22 mars

11h00 — Bout d'Chou et Casse-Cou

11h30 — La vie secrète des animaux
(Début). **Le tigre du Bengale.**

14h15 — Cinéma
Les Ringards. Comédie. Avec Mireille Darc, Aldo Maccione et Julien Guiomar.

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Les brigades du tigre. Drame policier. Avec Jean-Claude Bouillon, Pierre Maguelon et Bruno Devoldere. **S.O.S. Tour Eiffel.**

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Vidéo Club

19h00 — L'heure Disney
Le droit de vivre (dern. de 2).

20h00 — Robert et compagnie

20h30 — Le Parc des Braves

22h20 — Dallas
La chasse au fantôme.

23h20 — Cinéma
La grève. Drame. Avec Alexandre Antonov, Gregory Alexandrov et Ivan Kliouvkrine. (russe 24) (muet).

merc. 23 mars

11h00 — Démétan, la petite grenouille.

11h30 — La vie secrète des animaux
Serpents marins de la Nouvelle-Calédonie.

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Les brigades du tigre. (dern. de 2). **«Les années folles»**: les filles de l'air.

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Hebdo

19h00 — Star d'un soir

20h00 — L'Héritage

22h20 — Championnat du monde de patinage artistique
(Début) de Budapest, en Hongrie. Championnat par couple.

23h20 — Cinéma
Les croix de bois. Drame de guerre. Avec Pierre Blanchar et Charles Vanel. (fr. 53).

jeu. 24 mars

11h00 — Le Petit Castor

11h30 — La vie secrète des animaux
Un atoil vert dans l'océan.

14h15 — Cinéma
Faites sauter la banque. Comédie. Avec Louis de Funès, Yvonne Clech et Jean-Pierre Marielle (fr.-it. 64).

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Jésus de Nazareth (1er de 7). Film réalisé par Franco Zeffirelli relatant la vie et la mort du Christ. Avec Robert Powell (Jésus adulte), Lorenzo Monet (Jésus enfant) et Olivia Hussy (Marie).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Autoroute électronique

19h30 — Bonjour Docteur

20h00 — Championnat du monde de patinage artistique
Du Budapest, en Hongrie. Championnat de danse.

22h20 — Lance et compte
(12e de 13). Les joueurs doivent affronter le géant soviétique. Gilles Guilbeault tente d'obtenir la libération de Pierre

23h20 — Cinéma
Le «casse» de l'oncle Tom. (Cotton Comes to Harlem). Comédie policière. Avec Godfrey Cambridge et Raymond St-Jacques (amér. 70).

vend. 25 mars

11h00 — Jumeau, Jumelle et Tampon

11h30 — La vie secrète des animaux
Le Kenya en ballon.

14h15 — Cinéma
Faubourg Montmartre. Drame. Avec Gaby Morlay et Line Noro. (fr. 31).

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
Jésus de Nazareth (2e de 7).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Les Prix Génies

20h00 — Championnat du monde de patinage artistique
De Budapest, en Hongrie. Compétition masculine.

22h25 — Cinéma
Orca. Drame d'aventures. Avec Richard Harris, Charlotte Rampling et Will Sampson (amér. 77).

sam. 26 mars

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
8h00 — Passe-Partout
9h00 — Belle et Sébastien
10h00 — La bande à Ovide

11h00 — Semaine parlementaire à Ottawa

11h30 — Le vagabond

12h00 — D'hier à demain
Toots Suite.

13h00 — Ciné-Famille
Les aventures de Tintin: Le temple du soleil. Dessins animés (fr. 69).

16h30 — Manon

18h00 — Juste pour rire

19h00 — La soirée du hockey
En direct de Calgary, les Canucks de Vancouver affrontent les Flames.

22h15 — Championnat du monde de patinage artistique
De Budapest, en Hongrie. Compétition féminine.

23h15 — Télé-sélection
Coup de tête. Drame de moeurs. Avec Patrick Dewaere, France Dougnac, Jean Bouise et Michel Aumont. (fr. 78).

dim. 27 mars

10h00 — Le Jour du Seigneur
De Trois-Rivières.

12h00 — Rencontres
Inv.: Marguerite Hoppenot. **L'amour qui libère.**

12h30 — Les matinées du dimanche
Opéra: Manon Lescaut. Opéra de Puccini. Enregistré à la Place des Arts. Production de l'Opéra de Montréal avec l'Orchestre symphonique de Montréal.

14h30 — Les matinées du dimanche
La rivière. Drame. Avec Alain Gélinas et Julie Gagnon (can. 87).

16h00 — Second regard

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h30 — Les beaux dimanches
Championnat du monde de patinage artistique: De Budapest, en Hongrie. Remise des prix et présentation des meilleurs numéros avec les gagnants de chacune des catégories.

21h00 — Les beaux dimanches
Équinoxe. Drame d'Arthur Lamothe. Avec Jacques Godin, Ariane Frédérique et Marcel Sabourin. (can. 86).

22h40 — Paysages politique
(Dernière).

23h10 — Traits d'union
(Dernière).

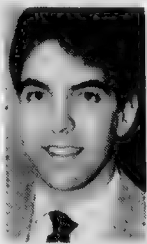


Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249

Hockey

Ne manquez pas les finesses

Ancrés en troisième place dans la division Smythe, les Jets ne font que planer. Les séries du mois d'avril sont encore un peu trop loin pour porter à l'excitement.



André BRIN

Le défi de l'entraîneur à ce temps-ci de la saison est énorme. Comment garder un bon esprit dans l'équipe lorsqu'il n'y a plus rien à gagner ni à perdre? Il faut travailler les petites choses. Les mises au jeu, l'avantage numérique, le jeu devant le filet et ainsi de suite.

Pour ce qui est des Jets, l'avantage numérique porte l'équipe. Sans quoi, les hommes de Dan «No Baloney» Maloney devraient lutter pour la quatrième place, oublions la troisième.

Ces petites choses peuvent porter une équipe très loin en séries. Et trop souvent, dans l'excitement des séries, les détails du jeu sont négligés. Faisons un petit point pour le fun.

Les meilleurs centres sur les mises au jeu:

Steve Yzerman: Après l'avoir vu expliquer les mises au jeu au petit écran, j'ai commencé à le surveiller de plus prêt. Il a le bâton le plus rapide du circuit, et ne permet presque jamais à l'opposition de même toucher à la rondelle.

Brent Sutter: Sutter utilise un tout autre style que celui de Yzerman. Mais il est tout aussi efficace. Très robuste, il élimine son adversaire du jeu pour ensuite contrôler la rondelle.

Laurie Boschman: Bosch maîtrise ce qui précède la mise au jeu. Il débalance son adversaire avec son bâton ou ses paroles. Lorsque la rondelle est lâchée, l'adversaire pense plus à Boschman qu'à la rondelle.

Les meilleurs défenseurs sur les 2 contre 1 ou 3 contre 1:

Brad McCrimmon: Il est maintenant le meilleur joueur défensif du circuit. L'art du jeu défensif lui vient très naturellement et plusieurs des meilleurs avants du circuit ne savent que faire lorsqu'ils se buttent à cet as défensif.

Rod Langway: Un journaliste a souligné que Langway semble prendre de plus grandes dimensions lorsque le jeu est dans sa zone. Langway est toujours au noeud de l'intrigue.

Larry Robinson: L'expérience se lie merveilleusement à sa superbe portée pour faire du «Big Bird» un formidable défenseur.

Les meilleurs avants devant le filet:

Paul MacLean: Le gros Mack est confortable devant le filet, que ce soit sur son derrière ou sur son ventre. Il semble toujours être là et il a réussi à maîtriser la science des rebonds.

Tim Kerr: Kerr vient tout juste de revenir d'une blessure et déjà il terrorise les gardiens de la ligue. C'est absolument impossible de l'enlever de là. C'est comme vouloir bouger un immeuble.

Joey Nieuwendyk: Le nouvel arrivé. Joey N. est le maître de la rondelle déviée. Contrairement à sa concurrence, la recrue des Flames se place plus loin du gardien. Avec sa superbe portée, il est aussi efficace.

VITE LU, VITE SU

La Seine — La ligue de soccer de la Seine tiendra une réunion publique à l'école Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne-des-Chênes le 24 mars, à 20h.

Tous les parents et personnes intéressés de la région de la Seine sont invités à venir donner leurs idées sur la manière d'encourager l'utilisation du français au sein des équipes de soccer. On y lira aussi le rapport budgétaire pour l'année 1987.

Les inscriptions pour les équipes de la ligue seront envoyées aux écoles au cours des prochaines semaines.

On prévoit un atelier pour les arbitres et entraîneurs les 15 et 16 avril à l'école Pointe-des-Chênes. D'autres détails auprès de la coordonnatrice, Lucille Brunette au 878-3478.

Bons baisers de Holland

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Bruxelles a besoin de miracles

On sait que ça n'a jamais été une histoire d'amour entre Bruxelles et Holland, les deux villages voisins. Mais Dave Drummond affirme que la demi-finale qui vient de se terminer entre les deux équipes a été particulièrement dure.

«Je pense que Bruxelles sort de la demi-finale avec quelques bosses, affirme le gérant des Rockets de Holland. Ça a été une série difficile physiquement et émotionnellement.»

En battant Holland trois parties à une, les Bruxellois accèdent cette semaine à la finale contre les Lakers de Gladstone.

Depuis leur dernier match le 9 mars, les Bombers de Bruxelles ont eu une semaine de repos pour se ravitailler. Malheureusement, ils joueront les premières parties contre Gladstone sans un de leurs bons compteurs, Gérald Mangin. Le Bomber a écopé d'une suspension d'au moins deux matchs suite à une altercation lors de la dernière rencontre dans la demi-finale.

Underdog

Mais pour Dave Drummond, il faut être réaliste quant aux chances qu'ont les Bruxellois de remporter la finale. «Tout le monde aime supporter le «underdog», mais il faut savoir que Gladstone puise ses joueurs dans un bassin de population beaucoup plus grand que Bruxelles et ça se voit dans les équipes.»

«Je ne crois pas que Gladstone a perdu une seule partie à domicile cette année. Ils se sont réorganisés au milieu de la saison et depuis ce temps-là, ils se renforcent sans arrêt.

S'ils ont perdu des matchs cette année, c'est parce qu'il leur manquait certains joueurs ce soir-là».

Rappelons que le trio Spiller, Dzikowski et McLeod de Gladstone a compté près de 300 points à lui seul cette saison. Et ce, en 24 matchs. Soit une moyenne d'une douzaine de points par partie!

C'est justement dans le domaine des hauts pointages que la série devra se jouer, croit Dave Drummond.

«Bruxelles, c'est une équipe offensive. S'ils veulent gagner, il faudra qu'ils comptent 8 ou 9 buts par partie. Parce qu'ils n'ont pas la défensive pour contenir Gladstone».

«Ça va devenir un jeu pour savoir qui réussira à compter le plus de buts». Même avec l'offensive des Brad Lohr, Lucien Mangin et les frères Breed, Dave Drummond ne pense pas que Bruxelles remportera plus d'un match dans la finale.

Et le gérant de l'équipe qui a perdu contre Bruxelles en demi-finale ajoute: «Ils gagneront cette partie-là seulement s'ils jouent aussi bien qu'ils ont joué contre nous».

Daniel TOUGAS

En finale:

Le 15 mars: Gladstone 11/ Bruxelles 4

Cette série trois dans cinq se poursuit **le 19 mars** à Bruxelles, **le 22 mars** à Gladstone et (*au besoin*) **le 24 mars** à Bruxelles et le **26 mars** à Gladstone.

HANOVER-TACHÉ

Aucun avantage à patiner chez soi?

Ed Friesen est catégorique: Quand tu joues contre Sainte-Anne, il faut que tu évites les erreurs niaiseuses. Parce que c'est une équipe qui sait en profiter.

Le secrétaire-trésorier des Huskies de Steinbach ne se fait aucune illusion sur les boys de la Seine. «Il y a des joueurs chez les As de Sainte-Anne qui savent intimider».

Steinbach contre Sainte-Anne: la septième partie (*au besoin*) sera disputée le 22 mars, à 20h, à Sainte-Anne.

«C'est facile contre eux de prendre des pénalités inutiles. Puis après ça, ils savent profiter de l'avantage numérique», concède Ed Friesen.

Steinbach en a peut-être surpris certains cette année en éliminant en quatre parties les Dutchmen de Landmark (*compte final: trois parties à une*). Les Huskies se retrouvent depuis en demi-finale contre l'équipe qui a remporté 8 coupes dans les derniers 12 ans, les As de Sainte-Anne.

«On était pas mal désappointé de notre position au classement à la fin de la saison régulière, précise Ed Friesen. Mais c'est en partie parce que nous avons plusieurs étudiants à l'université dans notre équipe. Et certains ont manqué des parties à cause de leurs études».

L'équipe sera présente au complet pendant cette série et Ed Friesen indique que les Huskies compteront surtout sur le trio Kornelson, Krentz et Coleman et celui des frères Funk et Elvin Friesen.

La gérance des Huskies espère aussi que Darcy Gryba, qui a manqué une bonne partie de l'année à cause d'une blessure au genou, jouera bientôt à son plein potentiel.

Il ne semble pas que patiner à domicile soit un grand facteur dans cette demi-finale Sainte-Anne/Steinbach. «Objectivement, on peut penser que Sainte-Anne aurait l'avantage de la patinoire parce que la série a commencé à Sainte-Anne et se terminera probablement là-bas.»

«Mais jusqu'à présent, l'avantage n'a pas été très marqué. Steinbach a gagné la première partie à Sainte-Anne. Et depuis, Sainte-Anne en a remporté une à Steinbach. Donc, ce n'est pas si facile à déterminer».

Steinbach s'est rendu en demi-finales, la dernière fois, il y a deux ans. L'an dernier, ils ont été éliminés dans la première ronde.

Daniel TOUGAS

LORETTE

L'équité devient réalité

80 000$, pris sur les profits enregistrés en 1987, seront répartis cette année entre les membres de la caisse populaire de Lorette.

La répartition sera faite selon le plan d'équité adopté par les membres lors de l'assemblée annuelle du 14 mars. La caisse populaire de Lorette est l'une des deux seules au Manitoba à posséder un plan d'équité qui permet aux membres de recevoir une partie des bénéfices (*l'autre est celle de La Salle*).

L'année dernière déjà, devançant la loi d'octobre 1987 sur les caisses populaires et les credit unions, la caisse de Lorette avait distribué 88 000$ à ses membres, placés sur des comptes spéciaux ouverts pour l'occasion.

La nouvelle loi permet aussi à la caisse d'émettre des parts sociales ordinaires, vendues 5$ chacune, et des parts sociales de surplus, au prix de 1$. Cela veut dire que les membres peuvent acquérir une plus grande partie du capital de leur caisse, alors que jusqu'à présent la limite était fixée à une seule part de 5$.

Maurice Gobeil, directeur de la caisse de Lorette, explique les avantages du plan d'équité. «Plus les membres utilisent les services de la caisse, plus ils y gagnent. Et pour la caisse, c'est un moyen d'attirer des dépôts et des nouveaux membres».

La caisse en chiffres

Actif *(au 31 décembre)*
1987: 12 315 689$ (*+14,3%*)
1986: 10 778 671$

Bénéfices *(avant impôts)*
1987: 121 366$ (*+14,5%*)
1986: 105 953$

Montant de la réserve: 534 283$
Pourcentage de la réserve par rapport à l'actif: 4,4%
(les experts recommandent 5%).

Dépôts
1987: 10 329 796$ (*+13,5%*)
1986: 9 076 496$

Emprunts
1987: 10 985 711 (+22%)
1986: 8 993 133



«Sans le dévouement et l'efficacité des sept employés, la caisse ne serait rien», confie Maurice Gobeil, directeur. Des employés qui évoluent depuis septembre dans des locaux plus grands de 1300 pieds carrés. (*coût des travaux: 172 200$*) et qui se préparent déjà pour la célébration du 50e anniversaire de la caisse au mois de juin.

Une centaine

Maurice Gobeil espère que le plan d'équité va permettre d'améliorer le manque de liquidité de la caisse. Depuis plusieurs années en effet, le nombre des emprunts est plus important que celui des dépôts. Et la situation ne s'est pas améliorée en 1987 (*voir encadré*).

Le directeur de la caisse a bon espoir. Il confie qu'une centaine de membres (*sur un total de 2357*) ont déjà fait l'acquisition de plusieurs parts supplémentaires. De plus, le nouvel exercice a plutôt bien commencé puisque des profits ont été enregistrés au mois de janvier et de février.

L'assemblée annuelle de la caisse s'est déroulée le 14 mars en présence de quelque 70 personnes. Deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration: Isabelle Chartrand et Gérard Grégoire. Les autres membres sont: Roméo Désorcy, André Manaigre et Denis Ross.

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

La Rouge — Des séances d'information en français sur les soins dentaires seront dispensées prochainement dans toutes les écoles de la division scolaire de La Rouge.

Pour remplir cette tâche, une spécialiste bilingue sera recrutée au mois d'avril par le Dental Health Eastern District.

D'autre part, la commission scolaire de la Rouge a mis sur pied un comité chargé d'élaborer une politique divisionnaire sur le SIDA. Les membres devront aussi réfléchir à la façon dont les séances d'information sur le SIDA pour les élèves devront être présentées.

Ce comité, créé le 15 mars, est composé des personnes suivantes: Roger Vermette, soeur Hélène Rousseau, Albert Dequier, Hélène Vermette-Rempel et Ronald Perron.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MALVINA BLANCHETTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 22 avril 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de mars 1988

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Laurent G. Marcoux, c.r
Procureurs de la succession

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — Le comité de parents scouts-guides organise un déjeuner aux crêpes dimanche 20 mars de 9h à 14h au sous-sol de la Cathédrale.

Il s'agit d'un prélèvement de fonds pour payer les activités annuelles des scouts et guides.

Nécrologie



SOEUR YVONNE PREVOST 1917-1988

Paisiblement après une longue maladie, Soeur Yvonne s'endormit dans le Seigneur le 15 mars 1988 à l'âge de 71 ans à la Maison provinciale des Soeurs Grises.

Soeur Prevost naquit à La Reine, Abitibi au Québec et dès son bas âge vint habiter les terres défrichage de South Junction au Manitoba. Elle termina ses études secondaires aux couvents de La Broquerie et de Sainte-Anne-des-Chênes. En 1933 elle fit son entrée au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface et prononça ses voeux perpétuels en 1940, à Montréal. De nature accueillante et remplie de souci pour le bien-être des autres, Soeur Yvonne considéra très tôt la carrière d'infirmière et fut diplômpe de l'école des infirmières de l'Hôpital général Saint-Boniface en 1939.

Durant ses nombreuses années de vie apostolique comme infirmière ou administratrice Soeur Prevost remplit le rôle d'associée en pastorale, travailleuse sociale et professeur dans les soins de la santé. Elle débuta comme infirmière à l'hôpital Saint-Boniface, puis à l'hôpital général Sainte-Rose. C'est dans cet hôpital rural qu'elle jugea bon pour compenser au manque d'infirmières professionnelles de former de jeunes aides pour assurer les soins aux patients et plus tard l'école fut reconnue par l'Association des infirmières auxiliaires du Manitoba. C'est à l'hôpital de Biggar en Saskatchewan que Soeur Prevost exerça ses talents d'administratrice dans le domaine hospitalier, puis à l'hôpital St-Paul de Saskatoon où elle entreprit et termina un programme de construction. En 1964, Soeur Prevost fut au service de la communauté à titre de supérieure provinciale dans la province de l'Alberta. Durant ce mandat elle s'intéressa à de nombreuses activités professionnelles dans les domaines santé et religieux des provinces de l'ouest.

Soeur Prevost ne manquait pas l'occasion de servir et de continuer la mission de Marguerite d'Youville en qui elle avait une grand admiration et un amour profond. En 1970 elle devint administratrice du Centre hospitalier Taché et au moment de sa mort elle était administratrice adjointe du Centre hospitalier Taché et du Foyer Valade. Elle était membre du conseil provincial des Soeurs Grises de la province Saint-Boniface. Soeur Prevost fut proche de nombreuses personnes sans tenir compte de la race, croyance ou rang dans la société et ceci continua durant sa dernière maladie.

Outre ses compagnes soeurs grises qu'elle aimait beaucoup, elle laisse dans le deuil sa bien-aimée maman, Madame Valeda Prevost du Centre hospitalier Taché, deux soeurs: Madame Jeanne Dumaine de Saint-Norbert et Madame Thérèse Lundquist de Burnaby en Colombie-Britannique, deux frères: Philippe de South Junction et André de Lorette au Manitoba et plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre d'amis à travers le pays.

Les Soeurs Grises et la famille désirent remercier les médecins et les infirmières qui se sont dévoués avec beaucoup de compassion et de tendresse envers Soeur Yvonne.

Les prières ont été récitées à la Maison provinciale le mercredi 16 mars à 19h30 et la messe des funérailles célébrée par Monseigneur Raymond Roy à la Cathédrale de Saint-Boniface le jeudi 17 mars à 10h30

Les arrangements funéraires ont été confiés au Salon Mortuaire Desjardins

MÉDIAS-tics

La revue de presse branchée

Fred

▶ Il y a un truc infaillible pour savoir si des événements provinciaux sont susceptibles d'intéresser Toronto et donc, par ricochet, Ottawa: lire la une du Globe and Mail.

Résultat: voilà presque une semaine que le quotidien national parle du Manitoba en première page. D'habitude, des élections provinciales suscitent nettement moins d'intérêt à l'ombre de la Tour du CN. Sauf s'il s'agit des élections ontariennes, évidemment.

Mais ne faisons pas la fine gueule: notre province fait la une de l'édition nationale du Globe and Mail, et c'est ça qui compte. Nous voilà définitivement convaincus de l'importance de l'enjeu de ces élections provinciales sur la politique nationale.

D'ailleurs monsieur Libre-Échange en personne, Simon Reisman, toujours aussi direct et cordial, assure que la défaite de Howard Pawley est de bon augure pour les relations commerciales canado-américaines. Comme son commentaire date du lundi et qu'il n'a pas encore été démenti, c'est qu'il doit être sans conséquence.

Il n'en a pas été de même avec les propos tenus par Gary Filmon sur la clinique du docteur Morgentaler. À peine le chef bleu annonçait-il qu'il fermerait cette clinique, qu'il se rétractait en découvrant que, après tout, l'avortement relevait d'une loi fédérale.

Comme Gary Filmon a encore besoin des journalistes, il s'est bien gardé de crier *«c'est pas ça que j'ai dit, la presse m'a mal cité»*. Pour tout dire, le premier politicien, la première politicienne qui va hurler contre les médias sera la première personne à avoir perdu les pédales dans cette campagne électorale.

Pour une raison très simple: tout politicien qui vaut son 5 cennes sait exactement ce que les journalistes-chroniqueurs politiques vont écrire jusqu'au 26 avril. Pas de surprise, pas de raison de se fâcher.

Prenez comme exemple le penseur attitré du Free Press, Fred Cleverley. Fred, comme tout le monde le sait, et c'est son droit le plus total, est bleu. Parfait, pourrait penser un novice: *si je lis Cleverley, je vais comprendre comment pensent les responsables du parti conservateur.*

Malheureusement, le raisonnement, qui a le mérite de la logique, ne tient pas. Car le problème avec Fred, c'est qu'il ne représente que sa tendance au sein du mouvement conservateur.



Évidemment, *one man's opinion*, c'est des fois pas plus mal. Sauf qu'il change d'opinion au gré des moments. (*Une exception: son anti-bilinguisme*). Dans ce sens, la lecture de sa chronique est à déconseiller aux fervents conservateurs.

Cependant, et cela jusqu'au 26 avril, sa chronique est à conseiller aux néos, au libéraux et aux bleus ayant un sens de l'humour.

La preuve? Un extrait alléchant d'une récente chronique aux allures sportives: *«Can NDP score on curve ball thrown by Pawley?»* Voici la pièce à conviction:

«Right off the bat, let's get one thing straight. There is no truth to the rumor that Premier Howard Pawley plans to leave Manitoba just as soon as he can because taxes here are too high. That is a joke». ■

Bernard BOCQUEL

La page de Bicolo

Allô toi!
Eh! C'est bien vrai... le printemps s'en vient! Il sera ici dans quelques jours, le 21 mars. Je suis tout excité car j'aime le printemps! Youpi!!

Bicolo

L'histoire du printemps

Pierrette était car elle voyait fondre son beau de neige. Mais tout à coup, elle pensa que bientôt on célébrerait sa et que ce serait le temps d'enlever sa et ses . Maintenant, le était plus chaud et il éclairait plus longtemps. La neige disparaissait lentement pour laisser apparaître le tout vert.

Pierrette pourrait enfin se promener en , courir sous la pluie avec son tout neuf, regarder pousser les et même faire un petit . Enfin Pierrette était !

Membre gagnant de la semaine
Numéro 8274
Mylène Dufresne, 4 ans
32, place Weatherstone
Winnipeg R2J 2S8

Au printemps... sois prudent...

CRAC

En mouvement...

Écris dans la grille le mot qui décrit chaque mouvement illustré.

Réponse: En mouvement

Horizontal
1. Grimper
2. Sautiller
3. Marcher
4. Voler
5. Ramper

Vertical
6. Galoper
7. Sauter
8. Culbuter
9. Glisser
10. Nager
11. Danser

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

Bicolo

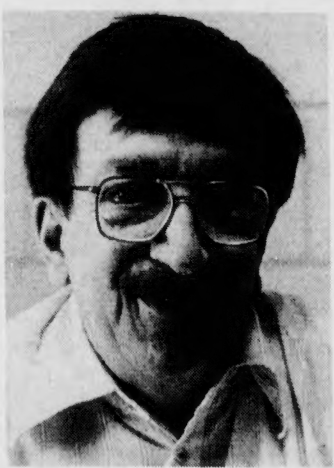
NOM ______________________

ADRESSE ______________________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Les électeurs du 26 mangent des Flakes

Consommation. Les Manitobains partagent avec les Saskatchewanais le titre le plus gros consommateurs de Kellogg's Corn Flakes pour tout le Canada. C'est ce que révèle une enquête effectuée par le journal Globe and Mail. On y apprend aussi que si les Torontois se repaissent de pâtes et d'olives, c'est à cause de leur importante communauté italienne. Par contre, on ignore pourquoi St. John's, au Nouveau-Brunswick, apparait comme la capitale de la frite congelée. «Je suppose qu'ils aiment les fish and ships», suggère le porte-parole de l'usine McCain Foods.


L'ex-juge Robert Trudel.

Élections. Un sondage effectué auprès de 806 électeurs manitobains révèle que 48% des personnes qui ont fait leur décision sont prêtes à voter pour le Parti conservateur, contre 32% pour les libéraux. Le Nouveau parti démocratique n'arrive qu'en troisième place, avec 19% seulement des intentions de vote.

Le sondage a été effectué par téléphone du 10 au 14 mars, soit juste après la chute du gouvernement Pawley. Selon un analyste de l'institut de sondage Angus Reid, les récentes augmentations des tarifs d'Autopac entrent pour une bonne part dans les mauvais résultats enregistrés par les néo-démocrates.

□

Niakwa. Abe Kovnats, le député conservateur sortant, connaîtra le nom de son adversaire libéral le jeudi 24 mars. Trois personnes ont déjà démontré un intérêt à solliciter les suffrages pour les Rouges. Il s'agit de l'avocat Renald Guay, l'enseignant Herold Driedger, et Ian Band, un employé de l'université du Manitoba. L'association libérale de Niakwa avait 182 membres au 15 mars 1988.

□

Radisson. Gérard Lécuyer, ministre de l'Environnement sollicite un troisième mandat dans la circonscription de Radisson. Élu pour la première fois en 1981 avec une majorité de plus de 3 500 voix, le membre du NPD avait été réélu en 1986 avec 2 124 voix de majorité. À l'heure où nous allions sous presse, les noms des candidats libéral et conservateur n'étaient pas encore connus.

Springfield. Gilles Roch, le député sortant, est le candidat conservateur dans la circonscription de Springfield. L'homme d'affaires de Lorette avait battu Andy Anstett, le député néo, avec 56 voix de majorité en 1986. Andy Anstett, député de Springfield de 1981 à 1986, est le candidat néo dans Springfield aux élections du 26 avril. Il est également dans la course à la chefferie du NPD qui aura lieu le 30 mars.


Me Renald Guay. Candidat à la candidature libérale dans Niakwa.

Trudel Robert. L'ex-juge Robert Trudel a été concondamné le 16 mars à une peine suspendue de deux ans de prison. Il a également été radié du banc des juges de la cour provinciale. Robert Trudel a plaidé coupable aux accusations d'entrave à la justice dans le cas d'infractions au code de la route. Le juge de la cour du Banc de la Reine qui a rendu la sentence, Gerald Jewers, a expliqué que la radiation du banc était une peine suffisante pour Robert Trudel. 17 autres personnes sont en attente de jugement dans cette affaire du «trafic des contraventions».











LE CENTRE PRÉSCOLAIRE
LE P'TIT BONHEUR INC.

recherche un(e)

directeur/trice
(T.S.E. III ou l'équivalent)

pour administrer le Centre, diriger une équipe d'animation, faire de l'animation auprès d'enfants d'âge préscolaire et assurer la liaison avec les parents et la collectivité; et un(e)

animateur/trice
(T.S.E. II ou III ou l'équivalent)

pour faire de l'animation auprès d'enfants d'âge préscolaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
- langue de travail: français;
- capacité d'analyse, initiative, esprit d'équipe et entregent;
- postes à plein temps (animateur/trice — immédiatement; directeur(trice) — début en juillet).

DATE LIMITE: le 8 avril 1988.

Envoyer votre curriculum vitae et tout autre détail pertinent au:

Centre préscolaire Le P'tit Bonheur Inc.
À l'attention de la présidente du CA
210, rue Masson, pièce 103
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H4

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

GRANDES SOLDES; payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Nylon sur jute à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
300-

À VENDRE: En exclusivité rue Langevin. Très beau bâtiment de 4 appartements: 3 chambres à coucher au rez-de-chaussée; 2 appartements d'une chambre à coucher au 2e étage; et un appartement de 2 chambres à coucher au sous-sol. En très bon état. Appelez Nap Gagnon, Sherlock Homes, au 237-8878 — 24 heures sur 24.
956-

LA PRÉMATERNELLE Jardin Quatre Ans accepte les noms pour l'inscription 1988/89. Appelez Monique au 237-0539.
892-

À LOUER: rue LaVérendrye, petit appartement meublé d'une chambre à coucher. Stationnement. Entrée privée. Disponible le 1er avril 1988. Idéal pour une personne . 325$ par mois. Composez le 237-3825 ou le 233-3221.
941-

À LOUER: rue Jeanne d'Arc, appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, stationnement branché inclus. 450$ par mois. Libre le 1er avril 1988. Composez le 237-7080 après 18h.
950-

À VENDRE: machine à écrire manuel, avec coffret de transport, à caractères français. Composez le 233-1123.
952-

À LOUER: grand appartement d'une chambre à coucher au 161, rue Dumoulin. Composez le 233-5087 après 17h.
953-

À VENDRE: à Saint-Vital, une petite maison complètement rénovée en excellent état, idéale pour jeune couple ou couple retraité. Proche de tous services. Réfrigérateur et poêle inclus, aussi une remise. Contactez Neil Peters, Quest Real Estate Ltd. au 944-9333 code 7266.
955-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher près de l'hôpital Saint-Boniface en face du parc LaVérendrye. Entrée privée, laveuse et sécheuse disponible. 360$ par mois plus services. Libre le 1er avril 1988. Composez le 237-9347.
957-

À VENDRE: Table de cuisine, ovale, paneau, couleur chêne, 4 chaises pivotantes, pattes chromées. Très bon état. 150$. Composez le 235-0230.
959-

ÉLIMINEZ ces poils superflus par électrolyse. Appelez Gabrielle au 475-7794.
938-

ELECTRICIEN: Installation électrique générale, changement de services, rénovations et réparations de salle de famille. Appelez Louis au 885-7815 pour votre estimation.
936-

RECHERCHE: étudiante ou dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Château Guay, rue Goulet. Piscine et sauna. Composez le 237-5326.
924-

COMPAGNON RECHERCHÉ: Vous êtes entre 55 et 63 ans, mesurez 5 pieds 7 à 5 pieds 9. Vous êtes retraité ou semi-retraité, fiable, de belle apparence, avec des cheveux poivre et sel. J'aimerais avoir de vos nouvelles. Je suis veuve, dans la cinquantaine, avec sécurité. S'il vous plaît écrivez au #0110, a/s La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.
944-

À VENDRE: Chalet, Plage Albert, rue Deniset. À 3 pas du lac. 3 chambres à coucher, salle de bain, grande cour, tous les meubles inclus. Appelez Jean-Louis au 582-5628.
945-

DÉSIRE LOUER chalet de 2 ou 3 chambres à coucher à la Plage Albert, pour la 2e et la 3e semaine de juillet. Composez le 261-3577.
942-

À VENDRE: à Lorette, bungalow de 1 204 pieds carrés avec garage double, service d'égout et eau du village. 3 chambres à coucher et salle à manger formelle (formal dining room). Maison construite pour conserver l'énergie. Composez le 1-878-2469 ou 237-4798.
901-

RECHERCHE: une secrétaire-réceptionniste bilingue. Compagnie à l'avant-garde de la technologie désire embaucher une secrétaire-réceptionniste bilingue. Doit être rapide au dactylo, français et anglais, et avoir de l'entregent. Opportunité d'apprendre la plus récente technologie au niveau de traitement de textes et d'imprimantes au laser. Bénéfices et salaires selon les qualifications. Prenez rendez-vous en composant le 237-8139 entre 9h et 16h.
960-

CHERCHEZ vous une chambre près des services, à loyer modeste? Nous cherchons un(e) étudiant(e), travailleur(euse) ou personne retirée non-fumeur pour une ou deux chambres au deuxième étage d'une maison privée. Accès à cuisine, salon, lessiveuse, sécheuse et stationnement branché. 225-275 pour une personne, 350$ pour deux personnes. Composez le 1-878-2474 (Lorette) ou le 235-0633.
943-

RECHERCHE: gardienne soucieuse à plein temps pour un enfant de 6 mois. Préférablement chez nous. Composez le 235-0341 en soirée. Références requises.
958-

À LOUER: au centre du Vieux Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher. Cour partagée, stationnement. Libre le 1er avril 1988. Composez le 235-0440 après 17h.
948-

RECHERCHE IMMÉDIATEMENT: précepteur de français (tutor) pour élève de la 3e année, à domicile. Composez le 783-9340 ou le 257-7954 ou le 775-6361.
949-

Une gérance chrétienne de la terre

Si les évêques de la Saskatchewan, dans leur message sur l'état de l'agriculture, analysent les racines historiques et structurelles de la situation présente, ils en dégagent également les implications sociales et écologiques.



Claude BLANCHETTE

En ce qui regarde les retombées sociales, la situation est alarmante. La vie rurale est profondément bouleversée. Avec la réduction de 50% des fermes, des villages entiers sont morts, agonisants ou isolés.

Des services, considérés comme essentiels dans notre société, ne sont pas disponibles sur place pour une large tranche de la population rurale: manoirs et hospices, hôpitaux, garderie, brigades de feu, policiers, services postaux, activités culturelles. Afin de «rejoindre les deux bouts», plusieurs cultivateurs et leurs épouses doivent se chercher un travail supplémentaire ailleurs.

Le stress, engendré par ces conditions intenables, détruit les familles, encourage le divorce, pousse à l'alcoolisme, à l'abus des plus vulnérables, et conduit même au suicide. Les personnes habituées à une vie sur la terre font face à une crise d'identité, la perte de l'héritage de leurs ancêtres et l'insertion dans une société urbaine anonyme.

Il faut, ajoutent les évêques, se demander sérieusement si le prix humain payé par les cultivateurs pour notre système agricole présent n'est pas trop élevé.

Et, ce n'est pas tout.

La gérance chrétienne de la terre implique une responsabilité face à la terre elle-même: sa santé et sa fertilité.

Dégradation

De plus en plus, les cultivateurs deviennent conscients que la terre est violée. L'érosion par le vent et la pluie, encouragée par le déboisement, se couple avec la destruction chimique de la matière organique pour une dégradation réelle et inquiétante de la qualité du sol.

Devant les restrictions économiques à court terme et l'encouragement des soi-disant spécialistes à une utilisation accrue d'herbicides et de pesticides, les cultivateurs sont impuissants. La terre, elle, est la grande perdante avec, dans son sillage, la destruction de l'environnement, les dangers à la santé et les ravages à long terme.

De l'ensemble de ces données historiques, structurelles, sociales et écologiques émerge une constatation: la pratique agricole actuelle est en contradiction avec le principe chrétien de la gérance responsable.

La rentabilité

Tout système qui encourage le profit et l'efficacité au détriment du bien-être de la personne et du respect de la terre doit être remis en question.

La rentabilité, tant désirée, doit-elle être mesurée en termes d'énergie nécessaire pour produire une quantité déterminée de nourriture? La mesure doit-elle être la capacité de produire de la nourriture tout en conservant la fertilité du sol et la qualité de l'environnement?

Il faut, concluent les évêques, qu'un habile cultivateur soit reconnu comme celui qui peut subvenir aux besoins de sa famille avec une terre à grandeur raisonnable, qui produise de la nourriture de qualité et qui respecte le sol.

La gérance responsable et chrétienne de la terre exige que le cultivateur réponde de ses actions devant Dieu et devant la société.

La question est posée. L'analyse amorcée. Et alors...

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Les gagnants de la Loto-Radio

Résultat du tirage bénéfice de la
Radio communautaire du Manitoba inc.

Voici la **liste des gagnants** du tirage qui a été effectué **le 6 mars 1988** au Collège de Saint-Boniface.

GAGNANTS ET GAGNANTES:

Maurice Trudel de St-Boniface
prix: Fourgonnette Toyota Le 1988 (23 500$)

Monique Mulaire de St-Boniface
prix: ordinateur portatif NEC (4 189$)

Léa Barnabé de St-Jean-Baptiste
prix: voyage pour 2 à Mazatlan (1 600$)

Roland Robert de St-Boniface
prix: téléviseur couleur stéréophonique (929$)

Olivier Beaudette de St-Pierre-Jolys
prix: voyage pour 2 à Montréal (600$) «Early Bird»

Rachel Mercadié de Winnipeg
prix: canot en fibre de verre (600$)

Mariette Lachance d'Ile-des-Chênes
prix: magnétoscope VHS (530$)

Aimé Gauthier de St-Pierre-Jolys
prix: 500$ en argent

Olivier Gagné de Ste-Anne
prix: remise de jardin en bois (425$)

Alvin Gervais de St-Boniface
prix: ensemble de campeur (425$)

Marcel Boulet de Rosser
prix: four à micro-ondes (400$)

Bernard Bocquel de St-Boniface
prix: lecteur de disque compact (280$)

Barbara Harnish de Winnipeg
prix: radio portatif AM-FM-cassette (230$)

Numéro loterie: MLF 18670

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LÉA LAFRENIÈRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), R2H 3B4, le ou avant le 19 avril 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour de mars 1988.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Les délais de la «démocratie spontanée»

5 minutes, 5 jours ou 30 jours

Si l'idée de siéger comme député à la prochaine assemblée législative du Manitoba vous séduit toujours, on vous prévient: oubliez l'idée de vous présenter comme néo-démocrate.



Lucien Chaput

À moins que vous soyez l'un des quelque 15 000 membres en règle au 20 février 1988.

Par contre, vous pouvez avoir un mot à dire au sein du parti conservateur (*30 000 membres en règle, 20 000 anciens membres qui devraient renouveler durant les prochaines semaines*). Grâce au fait qu'on est en période électorale vous n'avez qu'à patienter pendant cinq jours avant de jouir de tous les privilèges de membership. (*10 jours en temps normal*).

Quant au parti libéral (*4 000 membres avant la chute du gouvernement, depuis «les gens font la queue!»*), tout dépend des règlements de l'association libérale locale.

Dans la circonscription d'Osborne, le délai est de 30 jours. Dans Saint-Boniface et Niakwa, on peut acheter une carte à la porte, le soir même des mises en candidatures.

Évidemment, chaque parti justifie, à sa façon, ses règlements. «On n'est rien si on n'est pas conséquent», explique Gail Whaelen-Enns, attachée de presse pour le NPD. «On ne souscrit pas à l'approche qui permet à une personne de remporter l'investiture en vendant des cartes de membres à ses amis juste avant la réunion.»

«Il y a une différence entre acheter une carte et devenir membre et savoir ce que ça veut dire d'être membre pour ensuite le devenir. Il y a, dans les règlements du parti, une déclaration de principes à laquelle les membres doivent adhérer.»

Pour le parti conservateur, «cinq jours, c'est suffisant pour s'assurer que ceux qui achètent une carte de membre sont sérieux», affirme Roger Cathcart, président de l'association provinciale des conservateurs.

«Ça permet aussi, ajoute le directeur d'école, de créer de l'intérêt dans les circonscriptions qu'on ne représente pas, mais où on a une bonne chance de gagner. Tu espères que la candidature sera contestée, et du coup, ça permet au parti d'augmenter son membership».



Gérard Lécuyer, député, ministre, et, encore une fois, candidat néo dans Radisson. Une déclaration de principes...

Quant aux libéraux, condamnés aux limbes politiques depuis près de 30 ans, l'élection du 26 avril, et l'engouement entourant leur chef les ont pris un peu au dépourvu.

Bien qu'ils ne prévoient aucun abus, espère Diana Ryback, vice-présidente du parti, «les mises en candidature et l'augmentation du membership seront une bonne répétition pour certaines associations locales. On pourra, par après, faire les mises au point nécessaires.»

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — La coopérative d'habitation Le Rendez-Vous tiendra une réunion d'information mardi 5 avril à 19h à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.

La réunion est destinée aux membres de la coopérative et aux personnes désireuses d'obtenir des précisions sur cette organisation. Les détails: 943-6375.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS
ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY

comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires

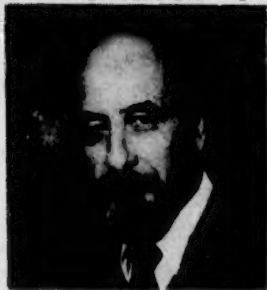
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS

Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

VICKAR Community
CHEV OLDS LTD.



Paul (P.H.) Fournier
Représentant

964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 Tél.: 661-8391

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899

• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

Park Florist
FTD
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners,
réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

BARS • BARS • BARS
Vente d'écoulement du stock de 1987.
Marques espagnoles,
mexicaines et modernes.
Payez comptant et emportez.
Directement du fabricant.
Salle d'exposition ouverte du lundi au vendredi entre 10h et 17h
278, rue Marion



Planification familiale
par
les méthodes naturelles
Seréna Manitoba Inc.
Hôpital général de la Miséricorde
99, avenue Cornish 783-0091

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes
les occasions religieuses

CHRYSLER
Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Cet espace
est disponible
pour de bonnes
affaires! Appeler
le 237-4823.

L'École du Ballet royal de Winnipeg

BINGO

Les mardis soirs au
Centre communautaire du Précieux-Sang
202, rue Kenny, Saint-Boniface
Téléphone: 237-5958 ou 956-0183

- Plus de 2 000$ à gagner chaque soir.
- «Early Bird» à 18h30 (division 50/50).
- Bingo régulier à 19h30.
- Deux jeux spéciaux «Accumulators» de 500$ chacun.
- Jeu «Full House Accumulator» de 500$ jusqu'à un maximum de 1 000$.



233-6083
Fire & Safety Equipment Ltd.
ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc...

lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6